



SERVICE NATIONAL
LES JEUNES NÉS
AVANT LE 1^{ER} JANVIER 1995
NON ENCORE INCORPORÉS
DISPENSÉS

P.4



MÉTÉO
UN VENT DE SABLE
A RECOUVERT AVANT-
HIER UNE PARTIE D'ALGER

P.16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 20 JUN 2024 // N°840 // PRIX 20 DA

HADJ 2024

DÉBUT, AUJOURD'HUI, DU RETOUR DES PÈLERINS ALGÉRIENS AU PAYS

Les pèlerins algériens ont achevé, mardi dernier, leurs rituels en effectuant le Tawaf d'adieu.

P.6



POUR AVOIR DÉLIBÉRÉMENT
 FERMÉ LES CANALISATIONS
 D'EAU

PLUSIEURS RESPONSABLES LOCAUX ARRÊTÉS À TIARET

Les services de sécurité de la wilaya de Tiaret ont procédé à l'arrestation de plusieurs responsables chargés de l'approvisionnement en eau potable des habitants de la commune de Rahoula. L'enquête a révélé que les responsables en charge de l'ouverture des canalisations d'eau ont délibérément manqué à leurs devoirs.

P.6



AADL 3

OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'INSCRIPTION LE 5 JUILLET

P.6



ACCORD D'ASSOCIATION ALGÉRIE - UE

L'UNION EUROPÉENNE REMET ÇA !

Après le coup de force orchestré en 2005 par les institutions et les dirigeants européens avec la signature de l'Accord d'association désavantageux pour le pays, il apparaît de plus en plus comme un véritable casse-tête? Quelles stratégies adopter? Quels types de programme et quelles propositions concrètes l'Algérie peut-elle émettre pour équilibrer la balance commerciale en défaveur du pays?

Lire en page 3



PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

LE RETRAIT DES FORMULAIRES SE POURSUIT POUR LES 14 CANDIDATS

L'opération de retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles par les prétendants à la candidature à l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre prochain se poursuit au niveau du siège de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE)...

P.2



PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

Le retrait des formulaires se poursuit pour les 14 candidats

L'opération de retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles par les prétendants à la candidature à l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre prochain se poursuit au niveau du siège de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE)...



Selon le dernier bilan présenté par le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, quatorze (14) prétendants à la candidature à cette importante échéance électorale se sont présentés au siège de l'Autorité indépendante pour retirer près d'un (1) million de formulaires de souscription des signatures. Pour faciliter l'opération de retrait des formulaires de souscription, l'ANIE a pris toutes les mesures nécessaires, en veillant à répondre, séance tenante, aux demandes des postulants et de leurs représentants. Les fiches de souscription sont dotées d'un numéro de série et sont répertoriées au niveau de l'ANIE au nom du postulant afin de barrer la route à toute tentative de fraude. De plus, elles sont suivies au jour le jour grâce à une application informatique. Depuis le début de l'opération le 9 juin 2024, plus d'un (1) million de formulaires ont été retirés par des postulants au nom de partis politiques ou en tant qu'indépendants, sachant que les prétendants à la candidature ou leurs représentants peuvent se présenter directement au siège de l'ANIE, munis des documents justificatifs (lettre d'intention de candidature adressée au président de l'ANIE, reçu de dépôt de la caution, photo récente, copie de la carte d'identité nationale et une autorisation au bénéfice du représentant du candidat) ou prendre rendez-vous pour retirer les formu-

laires de souscription des signatures individuelles via la plateforme de l'ANIE. Aux termes de l'article 250 de l'ordonnance 21-01 portant loi organique relative au régime électoral, le prétendant à la candidature à l'élection présidentielle est tenu au dépôt d'une caution de 250.000 DA auprès du Trésor public. Parallèlement au retrait des formulaires de souscription des signatures, le postulant doit déposer sa déclaration de candidature, au plus tard, dans les quarante (40) jours qui suivent la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral (article 251 de la loi organique relative au régime électoral). L'Autorité indépendante statue sur la validité des candidatures à la Présidence de la République par décision dûment motivée, dans un délai, maximum, de sept (7) jours, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature (article 252). La décision de l'Autorité indépendante est immédiatement notifiée à l'intéressé.

RECOURS AUPRÈS DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE DANS UN DÉLAI, MAXIMUM, DE QUARANTE-HUIT (48) HEURES

En cas de rejet, il peut introduire un recours auprès de la Cour constitutionnelle dans un délai, maximum, de quarante-huit (48) heures qui suivent l'heure de la notification. L'ANIE trans-

met à la Cour constitutionnelle ses décisions relatives aux candidatures accompagnées des dossiers des candidats dans un délai n'excédant pas les vingt-quatre (24) heures, à compter de la date de l'annonce de ses décisions. La Cour constitutionnelle valide, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection du président de la République, y compris les recours, dans un délai maximum, de 7 jours, à partir de la date de transmission de la dernière décision de l'Autorité indépendante. Aux termes de l'article 253 de ladite loi, le candidat doit présenter soit une liste comportant, au moins, six cent (600) signatures individuelles de membres élus d'Assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires et réparties, au moins, à travers vingt-neuf (29) wilayas, soit une liste comportant cinquante mille (50.000) signatures individuelles, au moins, d'électeurs

inscrits sur une liste électorale. Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, vingt-neuf (29) wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à mille deux cents (1.200). Parmi ces 14 postulants à la magistrature suprême figure notamment, et à la surprise générale, la dirigeante de la puissante organisation patronale CGEA, Saida Neghza, femme d'affaires. Plusieurs autres personnalités politiques ont annoncé leur candidature. Parmi les plus connus du grand public : Zoubida Assoul de l'Union pour le changement et le progrès (UCP), Belkacem Sahli de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Louisa Hanoune du Parti des travailleurs (PT), mais aussi Abdelaali Hassani Cherif du Mouvement pour la société et la paix (MSP) et Youcef Aouchiche du Front des forces socialistes (FFS). Le processus de candida-

ture pour chacun de ces prétendants à la magistrature suprême, le plus dur commence. Le processus électoral, encadré par instance électorale ANIE, impose aux candidats de soumettre leurs dossiers dans les 40 jours suivant la convocation du corps électoral (8 juin), soit avant la mi-juillet. Les signatures doivent être recueillies sur des formulaires individuels et légalisées par un officier public. L'ANIE dispose d'un délai de sept jours pour statuer sur la validité des candidatures. En cas de rejet, les candidats peuvent faire appel auprès de la Cour constitutionnelle. La campagne électorale doit officiellement commencer le 14 août, soit 23 jours avant le scrutin. D'ici là, les candidats à la présidentielle vont se bousculer au portillon en attendant une candidature officielle du président Tebboune, désigné comme le grand favori à sa réélection.

S.F.

AHMED SADOUK, DÉPUTÉ DU GROUPE PARLEMENTAIRE DU MSP, À PROPOS DES SIGNATURES :

«Les gens sont réticents à se rendre physiquement dans les bureaux communaux»

Le processus de collecte des signatures pour les élections en Algérie rencontre actuellement plusieurs obstacles majeurs, selon Ahmed Sadouk, député à l'Assemblée nationale du groupe parlementaire du Mouvement de la Société pour la Paix (MSP). Dans une déclaration accordée à *l'Express*, il a souligné les défis significatifs auxquels sont confrontés les organisateurs et les citoyens impliqués dans cette démarche cruciale pour la démocratie algérienne. La première difficulté évoquée est l'apathie croissante parmi une partie de la population algérienne. En effet, déclare le représentant du MSP, de nombreux citoyens, en particulier pendant les célébrations de l'Aïd, «semblent désintéressés par les élections et n'étaient pas pleinement conscients des obligations liées à la collecte des signatures». D'après lui, ce manque de sensibilisation représente «un défi initial» dans les efforts visant à mobiliser les citoyens pour remplir les formulaires requis. Un autre obstacle critique, évoqué par notre interlocuteur, réside dans la préparation «insuffisante» des communes à travers le pays pour faciliter le processus d'enregistrement des signa-



tures. Ahmed Sadouk a souligné un cas spécifique où des agents communaux, mal préparés et peu formés, ont non seulement rencontré des difficultés techniques lors de la numérisation des formulaires, mais ont également été contraints de refaire l'enregistrement dans plusieurs cas. «Cette inefficacité compromet sérieusement l'intégrité et la fluidité du processus électoral», commente-t-il. En outre, poursuit notre interlocuteur, l'éloi-

gnement géographique et les préoccupations pratiques des citoyens jouent un rôle prépondérant. «Beaucoup expriment leur volonté de contribuer en fournissant leur signature, mais sont réticents à se rendre physiquement dans les bureaux communaux, invoquant des préoccupations relatives à la sécurité et à la gestion inefficace du temps. Cette attitude révèle une lacune significative dans l'engagement citoyen nécessaire pour soutenir le

processus démocratique», explique le député. Face à ces défis, Ahmed Sadouk appelle à une action «immédiate» pour renforcer la formation des agents communaux et améliorer la sensibilisation publique aux enjeux électoraux. Il insiste sur l'importance d'une coordination accrue entre les autorités électorales et les APC pour garantir que toutes les étapes du processus, y compris la numérisation des formulaires, soient menées de manière transparente et efficace. En conclusion, bien que ces obstacles posent des défis significatifs, Ahmed Sadouk reste optimiste quant à la capacité de l'Algérie à surmonter ces difficultés avec le temps. Il appelle à une mobilisation continue des ressources et des efforts pour garantir des élections libres et équitables, reflétant les aspirations démocratiques du peuple algérien. Cette situation en évolution dans le processus électoral en Algérie nécessitera une vigilance continue et une réponse proactive des autorités pour assurer le bon déroulement des prochaines élections et renforcer la confiance des citoyens dans le système politique du pays.

Oumssia B.

ACCORD D'ASSOCIATION UE-ALGÉRIE

Le temps des bilans a sonné

L'événement économique de la semaine : la Commission européenne a annoncé, vendredi dernier, l'ouverture d'une procédure de règlement des différends contre l'Algérie, dénonçant des restrictions affectant les exportations européennes vers le pays et les investissements dans divers secteurs...

Dans un communiqué, Bruxelles a pointé plusieurs secteurs touchés par ces restrictions, notamment les produits agricoles et l'automobile. La Commission européenne souhaite engager un dialogue constructif pour lever les restrictions imposées, comme les licences d'importation aux effets équivalents à une interdiction, l'exigence d'utilisation de pièces locales pour les subventions aux constructeurs automobiles, et le plafonnement de la participation étrangère dans les entreprises d'importation. La Commission européenne évoque des «efforts infructueux pour résoudre la question à l'amiable», justifiant ainsi l'initiative pour «préserver les droits des entreprises et exportateurs européens en Algérie», et pour répondre aux préoccupations concernant le choix restreint de produits pour les consommateurs algériens. Pour Bruxelles, les mesures algériennes mises en place depuis 2021 sont en violation des engagements pris par l'Algérie dans le cadre de l'Accord d'association UE-Algérie, en vigueur depuis 2005. Si cette procédure de règlement des différends n'aboutit pas, l'Union européenne pourrait envisager de recourir à un panel d'arbitrage. L'accord d'association Algérie-Union européenne a été signé en 2002 et est entré en vigueur en 2005, et prévoyait une zone de libre-d'échange en 2017, avant d'être repoussé à septembre 2020. Mais la chute brutale des prix du pétrole a contraint l'Algérie à prendre des mesures de sauvegarde de son économie pour préserver ses réserves de change, en multipliant les restrictions sur les importations. Les reproches des autorités algériennes sont liés notamment à la faiblesse des investissements européens, aux restrictions sur les visas et d'une façon générale un accord favorable à l'UE, du côté européen, les griefs sont liés aux mesures prises par l'Algérie pour réduire les importations. Pour rappel, le président Tebboune avait affirmé, au len-



demain de son investiture, que l'Algérie ne renoncerait pas à l'accord d'association avec l'Union européenne (UE), mais procéderait à une révision du calendrier relatif au démantèlement tarifaire en fonction de ses intérêts économiques. S'exprimant lors d'une de ses entrevues accordées à des responsables de médias nationaux, le président Tebboune avait déclaré : «Nous ne pouvons pas renoncer à l'accord d'association avec l'UE (...) l'Union Européenne étant un partenaire auquel nous nous attachons».

LE RAPPEL À L'ORDRE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Le Président de la République avait insisté, toutefois, sur l'attachement de l'Algérie à ses intérêts économiques et ses efforts pour construire une économie indépendante de la rente. Après s'être interrogé sur le véritable taux de respect des accords avec l'UE, le président Tebboune avait souligné que cet accord ne repose pas uniquement sur le démantèlement tarifaire qui doit se faire progressivement. «Nous allons revoir le calendrier (démantèlement) et ils (UE) sont d'accord concernant cette révision à laquelle s'attendent des économistes», a-t-il assuré. «Nous sommes en principe des partenaires de l'UE mais pas au détriment de notre économie», a ajouté le Président de la République. L'Union européenne (UE) avait tiré, de son côté aussi, un bilan

négalif de la relation la liant à l'Algérie dans le cadre de l'accord d'association Algérie- UE, dénonçant les mesures restrictives introduites par le gouvernement algérien « en contravention » avec ledit accord. «L'UE est affectée par les mesures restrictives aux échanges introduites par le gouvernement algérien en contravention avec l'Accord d'Association », affirmait l'Union européenne dans un ancien rapport sur l'état des relations UE-Algérie dans le cadre de la politique européenne de voisinage renouvelée couvrant la période entre avril 2018 et août 2020. «Depuis 2015, l'Algérie a introduit une série de mesures protectionnistes, invoquant la détérioration de la balance de paiements à cause de la chute du prix du pétrole», soutient l'UE. «Ces mesures comprennent : jusque fin 2019, un régime de licences d'importation non-automatiques pour certains produits (véhicules, ciment, rond à béton), à partir de janvier 2018, la suspension de l'importation de 45 familles de produits (851 positions tarifaires) et l'augmentation des droits de douane (jusqu'à 60 %) pour 32 familles de produits finis (129 positions tarifaires) ; finalement, depuis janvier 2019 un « droit additionnel provisoire de sauvegarde » (DAPS), taxe équivalente à des droits de douane, comprise entre 30 % et 200 % de la valeur de la marchandise importée, affectant 1095 positions tarifaires», détaille le rapport. Sou-

tenant que ces mesures sont «sans précédent dans la région sur des opérateurs européens», l'Union européenne avait indiqué que leur impact combiné a été «très négatif» sur ces derniers. «Au cours de la période 2015-2019, l'exportation par les EU27 des produits affectés par ces mesures restrictives a chuté de plus de 50 %, de 2,722 milliards d'euros en 2015 à 1,348 milliard d'euros en 2019», fait savoir le rapport. Les critiques de l'Union européenne ne s'arrêtent pas là. Le rapport signale en effet que «d'autres mesures prises en 2019 sur les modalités de paiement des importations nuisent aussi aux échanges». Côté algérien, on avance que les importations des pays de l'UE sont passées de 9 milliards de dollars à 21,099 milliards de dollars en 15 ans (2003-2018), soit une hausse de près de 150 %. Dans le même temps, les exportations algériennes, constituées essentiellement de pétrole et de gaz, sont passées de 14,470 milliards de dollars en 2003 à 23,652 milliards de dollars en 2018, soit en hausse de 63,45 %. L'Algérie a importé pour 320 milliards de dollars de biens entre 2005 et 2019 de l'Union européenne alors que ses exportations hors-hydrocarbures vers la même zone et durant la même période sont dérisoires de l'ordre de 15 milliards de dollars, selon le président de l'Association nationale des exportateurs algériens. **Mourad H.**

ELLE JUGE «RESTRICTIVES» LES RÈGLES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES ÉTABLIES PAR ALGER

L'Union européenne remet ça !

L'Union européenne (UE) a annoncé avoir ouvert une procédure de règlement de différends contre l'Algérie. Elle reproche à Alger d'avoir établi des règles économiques et commerciales «restrictives». La Commission européenne, l'organe exécutif de l'Union, estime, dans un communiqué rendu public, que «l'objectif de l'UE est d'engager un dialogue constructif avec l'Algérie en vue de supprimer les restrictions dans plusieurs secteurs, allant des produits agricoles aux véhicules à moteur». Elle liste ainsi huit griefs à l'encontre de l'Algérie dont «le certificat exigé depuis 2022 pour importer en Algérie». La Commission européenne y relève, en outre, que «le système des licences d'importation a les mêmes effets qu'une interdiction d'im-

portation». Elle déplore également «l'interdiction depuis cette année de domiciliation bancaire de toute entreprise important des produits en marbre et en céramique sous leur forme finale, ou l'obligation pour les constructeurs automobiles d'intégrer un pourcentage croissant de produits locaux pour la fabrication de véhicules et des subventions conditionnées au respect de cette règle. L'organe exécutif de l'Union européenne justifie que la procédure dont il s'agit est destinée à « préserver les droits des entreprises et exportateurs européens exerçant en Algérie». Plutôt que des reproches dénonçant le patriotisme économique dont fait montre Alger, ce qu'il faut pour l'Union européenne, c'est une action concertée en vue de rééquilibrer

l'accord d'association qui la lie à l'Algérie. Le fait que Bruxelles insiste sur une ouverture plus large du marché algérien ne fait que refléter ses arrière-pensées, à savoir empêcher Alger de devenir un partenaire de choix, pas simplement un client avec lequel l'UE a établi des relations commerciales. En fait, l'Union est prise de panique face à la réorganisation des flux d'importation en Algérie. Etant donné que l'UE exporte bien moins de produits vers l'Algérie qu'elle n'en importe, elle perd au change. Et les chiffres sont parlants : si l'UE reste le premier partenaire commercial de l'Algérie, représentant un peu plus de 50 % des échanges extérieurs de cette dernière, les exportations européennes ne cessent de diminuer depuis une décennie :

de 22,9 milliards de dollars en 2014 à 14,9 milliards de dollars l'an dernier, soit une chute de 45 %. La compréhension de ce gap ne doit pas se résumer à des statistiques et un chapelet d'intentions de la part des Européens. Il s'agit plutôt de saisir le moment pour dire que l'enjeu économique et commercial est si important avec l'Algérie que l'Union devrait réduire ce gap, en favorisant davantage l'investissement européen en Algérie. Aujourd'hui, l'Europe n'investit pas assez en Algérie, en dehors de l'énergie. Voilà pourquoi Alger souhaite que l'accord d'association soit revu de manière à limiter son impact sur la production locale et à favoriser l'apport d'IDE en Algérie.

Youcef S.

SERVICE NATIONAL

Les jeunes nés avant le 1^{er} janvier 1995 non encore incorporés dispensés

Les citoyens algériens nés avant 1995 et qui n'ont pas été incorporés, sont dispensés du service militaire, sur décision du Président Tebboune...

La disposition a fait l'objet d'un décret présidentiel daté du 11 juin 2024. Le ministère de la Défense nationale a annoncé, mercredi, dans un communiqué, que les jeunes citoyens nés avant le 1^{er} janvier 1995, non encore incorporés, sont dispensés des obligations du service national. «Conformément aux dispositions du décret présidentiel 24-184 du 11 juin 2024 portant dispense des citoyens assujettis aux obligations du service national, décidée par le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, le ministère de la Défense nationale porte à la connaissance des jeunes citoyens nés avant le 1^{er} janvier 1995, non encore incorporés, qu'ils sont invités à se rapprocher des structures du service national dont ils relèvent, pour satisfaire aux formalités administratives inhérentes à cette opération», précise le communiqué. Le ministère de la Défense a consenti récemment, plu-

sieurs exemptions pour les jeunes, de même qu'il a allégé les procédures de dispense ou d'exemption, l'essentiel pour le MDN est de se tourner résolument vers la professionnalisation des troupes, le savoir-faire humain et la modernisation des équipements et des outils technologiques.

Ainsi, et pour bénéficier d'une dispense ou d'une exemption des obligations vis-à-vis du service national, le dossier de soutien de famille a été revu et allégé, n'exigeant entre autres qu'une attestation de non-activité salariale ou autre justificatif d'invalidité ou d'incapacité des parents. De même, concernant l'exemption pour raison médicale, un dossier médical prouvant la maladie ou le handicap du jeune est exigé, sans fournir de la paperasse, sans relation avec le dossier. D'autres cas de dispenses ont été également pensés pour les dispenses entrant dans le cadre des mesures présidentielles. Afin de faciliter l'opération, le



ministère de la Défense nationale a établi un calendrier de

passage, suivant le mois de naissance, sur une période éta-

lée du 30 juin au 19 décembre 2024.

I.Med

PLANNING DE PASSAGE DES CITOYENS DEVANT LES STRUCTURES DU SERVICE NATIONAL :

| Mois de naissance | Période de passage |
|-------------------|--|
| Janvier | du 30 juin au 4 juillet 2024 |
| Février | du 7 au 11 juillet 2024 |
| Mars | du 14 au 18 juillet 2024 |
| Avril | du 21 au 25 juillet 2024 |
| Mai | du 28 juillet au 1 ^{er} août 2024 |
| Juin | du 4 au 8 août 2024 |
| Juillet | du 11 au 15 août 2024 |
| Août | du 18 au 22 août 2024 |
| Septembre | du 25 au 29 août 2024 |
| Octobre | du 1 ^{er} au 5 septembre 2024 |
| Novembre | du 8 au 12 septembre 2024 |
| Décembre | du 15 au 19 septembre 2024 |

AADL 3

Ouverture de la plateforme d'inscription le 5 juillet prochain

Le ministre de l'Habitat, Tarek Belaribi, a procédé hier, à l'inauguration du nouveau siège de l'Agence algérienne pour le développement du logement (AADL) à Alger. Ce bâtiment, dont les travaux ont été réalisés par une entreprise spécialisée, s'étend sur une surface totale de 9700 m². Il comprend un immeuble de bureaux de 14 étages (R+14), 7 villas, ainsi que diverses installations annexes, couvrant une superficie bâtie globale de 25 450 m². De plus, le ministre de l'Habitat, Tarek Belaribi, a confirmé que les inscriptions au programme AADL 3 seront bien ouvertes le 5 juillet prochain et ce, dès 17 heures. Il a aussi annoncé l'actualisation du décret exécutif 105/01 précisant les conditions et modalités d'achat d'un logement dans le cadre de la vente locative, en annonçant aussi les changements à savoir l'aug-

mentation du nombre de tranches à payer de 4 à 5, l'extension du délai de paiement du solde du prix du logement à 30 et 35 ans, selon les cas, en tenant compte du niveau de revenus des souscripteurs et de leurs conjoints, et l'adoption la procédure du parrainage pour faciliter le paiement des échéances restantes du prix de la maison allouée à la vente en location. La plateforme électronique comme portail d'inscription à la formule AADL 3, ainsi que la gestion du dossier d'inscription jusqu'à la remise des clés. L'inscription au programme AADL 3 sera 100% numérique, basée sur le numéro d'identification national ainsi que le numéro de sécurité sociale. En outre, le ministre de l'Habitat a annoncé que 67 000 logements seront distribués le 5 juillet 2024.

VOLS VERS L'ALGÉRIE EN JUILLET

TUI Fly offre 10% de réduction sur ses billets

En cette nouvelle saison estivale, les compagnies aériennes disputent les meilleures offres et dévoilent des gammes tarifaires, les unes plus intéressantes que les autres. Parmi ces dernières, la compagnie aérienne TUI Fly qui vient de lancer une nouvelle promotion sur ses vols. Le transporteur aérien belge revient dans un nouveau communiqué pour donner le feu vert du lancement de sa foire au prix bas, qui permet aux voyageurs de la compagnie aérienne de profiter d'une baisse des prix de l'ensemble de ses vols, dont les liaisons à destination de l'Algérie. En effet, le transporteur aérien a fait part du lancement de sa nouvelle promotion permettant d'économiser jusqu'à 10% sur le prix du billet de voyage, programmé jusqu'au 15 octobre. Ces réductions concernent l'ensemble de son réseau international, dont les

vols vers l'Algérie. Pour ce faire, il est essentiel de saisir le code promo «TFTS6» lors de la réservation et de profiter de 10% de réduction sur le prix du billet de voyage. Cette offre concerne les vols de la compagnie programmés jusqu'au 15 octobre 2024, dont ceux à destination de l'Algérie. Par ailleurs, TUI Fly précise que les billets vendus à des prix minimums sont limités et valables jusqu'à épuisement de l'offre. La promotion s'applique sur les voyages en aller simple, par personne, et les taxes aéroportuaires sont incluses, lit-on dans le communiqué en question. En revanche, cette réduction, valable pour toute réservation effectuée jusqu'au 8 juillet, n'est pas cumulable avec les autres promotions existantes et n'est pas valable pour les extras comme les bagages.

ESPAGNE-ALGÉRIE EN FERRY

Trasmediterránea baisse ses prix pour l'été 2024

Une autre compagnie maritime desservant l'Algérie annonce le lancement de nouvelles promotions sur ses billets de voyage depuis l'Espagne. Il s'agit de Trasmediterránea qui a dévoilé une offre concernant ses traversées prévues durant la saison estivale. En effet, dans un nouveau communiqué, mis en ligne sur son site officiel, le transporteur maritime annonce le lancement de l'offre Marhaba permettant de voyager

depuis l'Espagne vers l'Algérie à des prix bas. La compagnie maritime espagnole invite ses passagers à naviguer, au meilleur prix, à bord de ses navires, en partant du sud de l'Espagne, au départ d'Almería, vers les ports algériens d'Oran et de Ghazaouet.

Et ce, tout en profitant de l'offre Marhaba en Algérie. Pour ce faire, il convient de réserver dès maintenant son billet de voyage pour la saison estivale à partir de

112 euros, pour un voyage en aller simple par personne et par trajet. Par ailleurs, le transporteur maritime affiche aussi des billets dans le cadre de l'offre en aller-retour au prix de 107 euros. Par ailleurs, le transporteur maritime promet que ce voyage adapté aux besoins de ses clients sera accompagné d'une offre de restauration Hallal et de service qui permettront à ces voyageurs, de profiter pleinement de ce voyage avant d'arriver

à leurs destinations. Il est important de mentionner que Trasmediterránea n'est pas la seule compagnie à baisser ses tarifs en cette saison.

Algérie Ferries a précédemment annoncé le lancement de l'offre Watani permettant d'économiser jusqu'à 60% du prix du billet. De son côté, Balearia propose à ses passagers de voyager à bord de ses navires et de profiter d'une promotion allant jusqu'à 20 %.

JOURNALISTE PENDANT LA RÉVOLUTION, PROCHE DE FERHAT ABBAS AU GPRA ET PATRON D'EL MOUDJAHID

Le parcours exceptionnel de Mohamed Laïd Boureghda

Le journaliste et moudjahid Mohamed Laïd Boureghda, décédé lundi dernier, des suites d'une maladie, était en réalité une véritable «boîte noire» de la naissance des médias en Algérie, et détenait des informations qu'on aurait gagné à consigner pour la postérité. Le défunt était considéré comme l'un des piliers des médias et du journalisme en Algérie, et jouissait d'un parcours extraordinaire tant dans la presse que dans la Révolution, puisqu'il avait été homme politique, premier directeur général du journal El Moudjahid et directeur de la Chaîne III de la Radio nationale. Sa der-

nière apparition publique remonte au 27 mai 2023, lorsqu'il était apparu à une rencontre littéraire autour de l'œuvre de Frantz Fanon à la librairie Chaïb Dzair à Alger. Mohammed-Laïd Boureghda était journaliste à Tunis pendant la Révolution, avait connu à cette époque le docteur Frantz Fanon, militant pour l'indépendance de l'Algérie et auteur notamment des

ouvrages «Peau noire, masques blancs», paru en 1952, «L'An V de la révolution algérienne» (1959), «Les Damnés de la Terre» (1961) et de «Pour la révolution africaine», paru en 1964, après la mort de Frantz Fanon en 1961 aux États-Unis. Boureghda disait de Fanon lors de son apparition publique de l'année dernière : «Il faut lire (ou relire) l'œuvre de Frantz Fanon. Son ouvrage Les Damnés de la Terre a eu beaucoup d'effet sur le mouvement Black Panther aux États-Unis».

«FENÊTRE SUR L'AGRICULTURE» L'émission qui cartonne sur Al Wataniya

De semaine en semaine, l'émission télévisuelle «Nafidha à la el Filaha» (littéralement : «Fenêtre sur l'Agriculture») s'impose comme l'émission des professionnels du secteur. Largement suivie par les experts, les cadres du domaine et les fellahs, «Nafidha à la el Filaha» réconcilie l'Algérien avec sa terre, lui fait aimer ses secrets, lui livre son actualité et pointe, à chaque fois, le zoom sur un sujet-phare. C'est le journaliste Djamel Mentouri qui anime cette émission. Après avoir lancé son site filaha agronews, qui avait cartonné en son temps, il continue sur Al Wataniya dans la même veine, faisant revivre Ahmed Wahid, journaliste spécialisé dans le domaine agricole, et qui, lui aussi en son temps, avait fait aimer aux Algériens leur terre. «Nafidha à la el Filaha» traite de tous les sujets liés à l'agriculture, l'agroalimentaire, et sur-



tout au monde animal. Ses thématiques clés sont la sécurité alimentaire, les céréales, comme filière stratégique, l'arboriculture, l'animal et ses pathologies, etc. sont autant de thèmes d'actualité que le journaliste débat reportage d'abord, puis sur le plateau avec des investisseurs, des fellahs et des experts de qualité.

TAWTHIQ EL AHDATH

Une chaîne documentaire nationale qui fait sensation

Avec des millions de vues et près de 260 000 abonnés, la chaîne YouTube «Tawthiq El Ahdath» (documentation des faits) documente depuis plusieurs années, avec des sujets pointus traités, tels que le mouvement national, les groupes armés et les dérives de l'islamisme politique. La chaîne Tawthiq El Ahdath s'intéresse spécialement à documenter les événements historiques en Algérie et à accompagner le texte par les images, les sonores et les documents rares et confidentiels, pointant le curseur sur le Mouvement

des réformateurs, l'Association des oulémas musulmans, la Révolution, la guerre de libération, le Mouvement islamique, les groupes islamiques, les Frères musulmans, le groupe Djaz'ara, le groupe salafite, les groupes armés, les takfiris, les groupes fondamentalistes, Al-Laïka et l'Etat islamique. Dépassant les 100.000 vues, la chaîne a été lauréate du prix «dir-a dhababi» en reconnaissance à la qualité des documentaires proposés, à la constance des vidéos proposées et aux buzz qu'elles provoquent généralement.



VICTIME D'UNE CRISE CARDIAQUE À LA VEILLE DE L'AÏD EL-ADHA Un pan méconnu du parcours du défunt journaliste d'El Bilad, Mohamed Aberhouche

Victime d'une crise cardiaque à la veille de l'Aïd el-Adha, le journaliste d'El Bilad Mohamed Aberhouche laisse un vide abyssal dans la chaîne de Mohamed Djoumoua. Après avoir été rédacteur dans le média papier, il s'illustre dans la chaîne comme un incontournable de la chaîne. Beaucoup de choses ont été dites sur le défunt mais peu de gens savent qu'il a été longtemps infirmier à l'hôpital Zmirli d'El Harrach avant de deve-

nir journaliste. Il n'était venu dans le monde de la presse que par le truchement d'un concours de circonstances tout à fait exceptionnelles. D'ailleurs, c'est dans cet hôpital de la banlieue est d'Alger qu'il a eu un grave problème durant la «décennie noire», et ce problème a eu l'effet de le pousser vers l'écriture et la rédaction journalistique après un «passage à vide» de quatre années. Principalement arabophone, Hamid Aber-

houche (Soltani était un pseudo) avait assez rapidement percé dans la presse papier (El Bilad avait constitué pratiquement le seul et unique newsroom de son parcours journalistique, si l'on excepte les petites collaborations), grâce notamment à ses compétences sur les sujets sécuritaires et sa maîtrise de la langue arabe. Il s'agit là d'un pan méconnu de son parcours, et l'Express vous y met plus de lumière.



Relogés à Baba Hassen, les ex-journalistes d'El Manar font «bonne presse» dans leur nouvelle cité. Récemment, ils ont reçu un hommage appuyé de la part du wali délégué d'Alger pour l'entretien des deux bâtiments qu'ils occupent. Ce responsable pensait que c'était l'APC de Baba Hassen qui avait fait des travaux d'embellissement au quar-

«BONUS DE PROPRETÉ» DE LA CITÉ DES JOURNALISTES DE BABA HASSEN Bravo à Hamdi Aziz, rédacteur en chef au service de ses collègues

tier des journalistes. Mais en fait, c'était l'effort d'une seule personne : Hamdi Aziz, ex-journaliste et rédacteur en chef à Numidia TV, Echorouk TV et Ennahar, pour ne citer que les grands titres dans lesquels il s'était illustré. Retraité, ou mis à la retraite anticipée, il se consacre au service exclusif de ses collègues. Les portes de sécurité renforcées, c'est lui l'antenne parabolique, les boîtes à lettres et le nettoyage. C'est encore lui les menus travaux d'embellisse-

ment, c'est lui, de même que les plantations de fleurs et d'arbrisseaux, l'arrosage et l'entretien des plantes. Le maire de Baba Hassen avait promis aux journalistes pour leur cité toute l'aide nécessaire pour en faire un petit joyau de propreté et d'ingéniosité dans le décor et l'embellissement. Les locataires attendent toujours, car rien n'a été encore fait. Heureusement que les efforts d'un seul journaliste ont pu réaliser des merveilles.

NOUVEAU VISAGE

Amina Bara, une valeur sûre de la télévision

Au moment où l'on s'inquiète de la brusque montée d'une génération plus portée sur l'image que sur le mot, une génération qui ne lit plus de livre, ou alors rarement, qui inquiète les professionnels des médias lourds par leur propension à s'exonérer des principes éthiques et journalistiques, il est des noms qui font plaisir à voir et à écouter. Amina Bara fait partie de ce cercle réduit

des bons journalistes des chaînes de télévision privées. Rarement prise en défaut pour ses qualités professionnelles et surtout pour son agenda très fourni, Amina Bara s'imprègne chaque jour d'un sujet d'actualité, fouille dans le capharnaüm de son carnet d'adresses, en tire un expert ou un connaisseur du sujet, téléphone, discute, invite, reçoit et fait démarrer son émission avec le doigté d'une brodeuse,

tout en surveillant le timing de sa chaîne de télévision privée, Icosium télévision, qui passe en streaming sur YouTube. Pour avoir été en contact avec son travail en direct, je ne peux qu'afficher ma satisfaction quant à l'existence, même en petites quantités, d'une génération de journalistes qui est prête à prendre la relève, par ses aptitudes, son exigence professionnelle et sa maîtrise.



L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
HOCINE ADRYEN

Gmail:
hocinedry112@gmail.com

www.lexpressquotidien.dz/
TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

HADJ 2024

Début aujourd'hui du retour des pèlerins algériens au pays

Les pèlerins algériens ont achevé mardi dernier, leurs rituels en effectuant le Tawaf d'adieu.

La Mission algérienne du Hadj procède désormais aux derniers préparatifs pour le rapatriement des pèlerins. Dans une déclaration à la chaîne 1 de, Youssef Baroud, vice-président du Centre de La Mecque chargé de l'accueil et de l'hébergement, assure que «75 vols à partir de l'aéroport de Djeddah et 69 vols de l'aéroport de Médine seront effectués dès de ce jeudi pour le rapatriement de tous les pèlerins». Le voyage des autres groupes sera effectué selon le programme tracé par les compagnies aériennes qui prévoit jusqu'à 75 vols au départ de l'aéroport de Djeddah, mais aussi 69 liaisons aériennes pour transporter les Hadjis depuis l'aéroport de Médine. Afin de faciliter le bon déroulement des opérations des quarante mille (40.000) Algériens ayant accompli ce rituel religieux cette année, les hadjis seront préparés à leur départ 24 heures à l'avance, avec des annonces

indiquant aux pèlerins les numéros de bus et les horaires de départ pour Djeddah ou Médine, a fait savoir le même responsable sur les ondes de la radio nationale. Il a ajouté que les pèlerins seront regroupés avec un maximum de 49 pèlerins par bus, garantissant ainsi un maximum de confort et un déplacement en toute sérénité. Sur le plan logistique, les passeports seront triés et les bagages transportés par des camions dédiés vers les aéroports au moins 15 heures avant chaque vol. Les pèlerins, quant à eux, se rendent à l'aéroport 8 heures avant le décollage de leur avion pour effectuer les procédures d'enregistrement des bagages et le contrôle des passeports, a indiqué le même responsable. En plus de ces mesures organisationnelles, la mission algérienne du hadj met l'accent sur la communication et l'assistance aux pèlerins. Des équipes dédiées seront présentes dans les aéro-

ports pour répondre aux questions et apporter l'aide nécessaire. Baroud a assuré que l'opération de rapatriement des pèlerins fait l'objet d'un suivi permanent, en coordination avec les différentes sections. L'Algérie a remporté, mardi à la Mecque, le prix «Labeitom» pour l'excellence des services rendus aux pèlerins dans la catégorie des Grands bureaux des affaires du Hadj en matière d'encadrement de l'opération du Hadj, et ce lors de la cérémonie de clôture de la saison du Hadj tenue en présence du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, et du DG de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), Salah Bouterfa. «Les efforts de l'Algérie en matière d'encadrement de l'opération du hadj ont été couronnés par le grand prix Labeitom qui constitue un nouvel exploit pour notre pays», a indiqué Belmehdi dans une déclaration à la presse. «Nous sommes, grâce à Dieu, parmi les meilleures délégations notamment dans la catégorie pour laquelle nous avons décroché ce prix. Toutes nos félicita-

tions à nos frères qui ont contribué à cet exploit et pour ces efforts bénis ainsi qu'à tous les secteurs ayant participé à la préparation de l'opération du hadj et à tous les membres de la mission du Bureau des affaires des pèlerins algériens. Félicitations à tous et à davantage de succès et de réussite», ajoute le ministre. Il a également affirmé que la mission redoublera d'efforts pour la prochaine saison et ce «dès aujourd'hui». Des vidéos et des photos de dépouilles de pèlerins sur le bord de la route près du mont Arafat ont suscité une vaste polémique concernant le retard des équipes de secours saoudiennes dans leur prise en charge. Selon les témoignages de pèlerins ayant filmé ces scènes, les dépouilles en question ont été découvertes sur la route reliant Arafat à Mina. Selon BBC, les autorités saoudiennes ont justifié la situation en déclarant que ces pèlerins étaient en situation irrégulière et que le transport n'était garanti que pour les pèlerins réguliers. Il est possible qu'ils soient morts à cause de la longue distance entre Arafat et

Mina sous un soleil brûlant avec des températures atteignant 50 degrés centigrades. L'agence France-Presse, citant deux diplomates arabes, a rapporté que le bilan des décès s'élève à des centaines, dont la moitié est des pèlerins égyptiens (323 Égyptiens). Les mêmes sources ont indiqué que tous ces décès sont survenus en raison des températures élevées. Les diplomates ont, également, affirmé qu'au moins 60 pèlerins jordaniens ont péri, soit plus que le nombre officiel annoncé précédemment par Amman, qui était de 41 décès. Cela porte le nombre total de morts à 577, selon un décompte de l'AFP. Chaque année, des milliers de pèlerins tentent de réaliser le Hajj sans obtenir de visas officiels, que ce soit pour économiser de l'argent ou parce qu'ils ne peuvent pas les obtenir par les voies habituelles. Cela rend l'accomplissement des rites plus dangereux, car ces pèlerins non enregistrés n'ont pas accès aux installations climatisées fournies par les autorités saoudiennes. **S.F.**

POUR AVOIR DÉLIBÉRÉMENT FERMÉ LES CANALISATIONS D'EAU

Plusieurs responsables locaux arrêtés à Tiaret

Les services de sécurité de la wilaya de Tiaret ont procédé à l'arrestation de plusieurs responsables chargés de l'approvisionnement en eau potable des habitants de la commune de Rahouia. Ces arrestations interviennent suite à une enquête déclenchée pour déterminer les circonstances de la pénurie d'eau ayant secoué la région. L'enquête a révélé que les responsables en charge de l'ouverture des canalisations d'eau ont délibérément manqué à leurs

devoirs. Ce qui a conduit à la privation de l'approvisionnement en eau potable des citoyens. Les enquêtes préliminaires ont confirmé la disponibilité de l'eau potable et l'absence délibérée d'ouverture des canaux. Pour rappel, la ville de l'Ouest algérien s'est retrouvée, début juin, sans eau après l'assèchement du barrage de Ben Khedda qui alimentait la wilaya. A la veille de l'Aïd El-Adha, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal s'est rendu

dans cette wilaya où il a mis en service des installations de transfert d'eau depuis la zone de captage du Chott Chergui vers la ville de Tiaret. À cette occasion, le ministre a annoncé que le 23 juin débiteront les travaux du projet d'approvisionnement en eau potable de 11 communes de la wilaya de Tiaret et la wilaya déléguée de Ksar Chellala, à partir du bassin de Djermaya. Des manifestations et blocages de routes ont eu lieu dimanche 16 et le 17

juin, à Tiaret pour protester contre une grave pénurie d'eau potable. Selon plusieurs comptes sur les réseaux sociaux, «de nouvelles manifestations et des routes ont été bloquées» à Tiaret, dès le début de la fête du sacrifice, marquée par une grande consommation d'eau. Des images sur ces comptes montrent au moins deux routes bloquées par des pierres et des barricades improvisées entre Tiaret et les villes voisines de Frenda et

Bouchehouf. À Rahouia, des images d'internautes ont montré un rassemblement de citoyens qui «ont empêché le wali de quitter le siège tant qu'il n'écouterait pas leurs préoccupations». Le ministre Derbal est retourné à Tiaret pour la mise en service d'un système d'approvisionnement de la ville à partir de puits forés et raccordés au réseau en deux semaines. Cela a apparemment résolu le problème en centre-ville. **R.N.**

ALI OUMELLAL, DG DU SYNDICAT PATRONAL D'ENTREPRISES PUBLIQUES ET PRIVÉES AU CREA

240 ont déjà connu des attributions du foncier industriel

Sur les 400 assiettes de foncier industriel rendues disponibles sur la plateforme numérique l'investisseur de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), 240 ont déjà connu des attributions, et «nous, au CREA, nous considérons cela comme un grand acquis», a déclaré hier, Ali Oumellal, DG du syndicat patronal d'entreprises publiques et privées. Oumellal, a souligné que la plateforme numérique en question est «un outil performant qui offre transparence, célérité et équité». Il a précisé qu'à présent, «nous avons à présent plus de visibilité sur le fon-

cier existant à travers la création des trois agences dédiées chacune à un secteur, à savoir l'Agence du foncier urbain, du tourisme et celle du foncier industriel». Pour le DG du CREA, avant la nouvelle loi sur le foncier économique, publiée au journal officiel en novembre 2023, cet outil indispensable à tout investissement qu'est foncier, n'était géré que par des textes réglementaires éparpillés à travers des lois de finances. Mais depuis, la promulgation de cette loi entièrement dédiée, suivie aussitôt par cinq textes d'application, «les priorités ont été clairement définies».

OUVERTURE D'UN NOUVEAU POSTE FRONTALIER APRÈS CELUI DE DEBDEB

La Libye et l'Algérie s'accordent sur les questions consulaires et frontalières

La Libye et l'Algérie ont convenu d'activer leur comité des affaires consulaires et des frontières lors d'une réunion entre le ministre libyen des affaires étrangères et de la coopération internationale par intérim, Al-Taher Al-Baour, et le ministre algérien des affaires étrangères, Ahmed Attaf. Les discussions ont eu lieu dans la capitale algérienne en marge de la 11e réunion ministérielle du Comité des dix (C10) de l'Union africaine (UA), qui se concentre sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies.

Les deux ministres ont souligné l'importance de poursuivre les efforts et d'inciter les acteurs internationaux à prendre en compte les intérêts du continent africain et à unifier les positions des États membres de l'UA. Ils ont également souligné la nécessité d'activer le comité des affaires consulaires entre les deux pays et d'assurer des réunions régulières du comité des frontières afin de superviser la mise en œuvre de ses directives.

L'Algérie et la Libye ont convenu de travailler ensemble pour résoudre les problèmes liés à la migration irrégulière et ont discuté des moyens de coopération pour sécuriser leurs frontières communes.

Les deux parties ont convenu de traiter de nombreux dossiers d'importance future, relatifs au commerce, à la sécurité et à la santé, ainsi que ceux liés à la migration illégale, et des moyens de coopération pour sécuriser les frontières. La partie algérienne a accepté d'ouvrir le poste frontière terrestre Debdeb-Ghadamès qui est l'un des points de passage vitaux entre l'Algérie et la Libye. L'Algérie «avait également promis d'ouvrir incessamment un autre poste frontalier pour faciliter les voies de coopération entre les deux pays. Le poste frontière Debdeb-Ghadamès a été fermé en 2014 en raison de la détérioration de la situation sécuritaire en Libye, et n'a été rouvert que très rarement pour des opérations d'entrée à titre exceptionnel.

SECTEUR GAZIER EN ALGÉRIE

Investissements records des entreprises américaines

Après l'invasion russe de l'Ukraine, le gaz algérien est devenu une source d'énergie de plus en plus importante pour le Vieux Continent, avec une augmentation notable des exportations...

Les géants américains de l'énergie lorgnent sur l'Algérie, principal fournisseur de gaz de l'Italie. De grandes entreprises du secteur des hydrocarbures ont récemment lancé d'énormes investissements dans l'exploration pétrolière et gazière en Algérie, dans le but de doubler la production gazière du pays et d'atteindre 200 milliards de mètres cubes à moyen terme : cela renforcerait encore le rôle de l'Algérie en tant qu'acteur clé. Après l'invasion russe de l'Ukraine, le gaz algérien est devenu une source d'énergie de plus en plus importante pour le Vieux Continent, avec une augmentation notable des exportations. Pour la deuxième fois en moins d'un mois, la compagnie pétrolière nationale algérienne Sonatrach a vendu ses droits d'extraction à une société américaine. Le 23 mai, Sonatrach a signé un accord avec ExxonMobil pour l'exploration pétrolière, suivi d'un accord avec Chevron pour le développement des champs d'Ahnat dans la wilaya d'Illizi, et de Berkine, dans la wilaya d'Ouargla. Ces accords marquent l'entrée d'ExxonMobil et de Chevron sur le marché algérien. Le DG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a déclaré que ces collaborations ouvrent de nouvelles perspectives pour le secteur énergétique

algérien, démontrant une volonté commune de gérer de manière responsable et durable les ressources naturelles du pays africain, membre du cartel pétrolier OPEP+. Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a récemment déclaré que l'Algérie ambitionne de produire 200 milliards de mètres cubes de gaz naturel destiné à l'exportation, avec une production quotidienne de pétrole brut atteignant un million de barils. En mai 2023, Sonatrach a annoncé un accord de 2,3 milliards de dollars avec l'américain Baker Hughes et l'italien Tecnimon pour le développement du plus grand gisement de gaz naturel du pays, Hassi R'Mel. Le projet prévoit la construction de trois usines de compression et l'adaptation du réseau de collecte de gaz existant, dont l'achèvement est prévu d'ici 39 mois. En juillet 2022, Sonatrach avait signé un contrat de 4 milliards de dollars avec la société américaine Occidental Petroleum, en partenariat avec Eni et Total Energies, pour le développement de la zone sous contrat de Berkine. Sonatrach a signé plusieurs autres accords stratégiques en 2023 et début 2024. Il s'agit notamment d'un accord avec la société britannique Grain LNG pour étendre ses capacités de stockage et de



livraison à long terme de gaz naturel liquéfié (GNL) au terminal de l'entreprise, à partir de janvier 2029, avec une capacité de 125 gigawattheures par jour, soit l'équivalent de 3 millions de tonnes par an de GNL. Deux accords stratégiques ont été signés avec le groupe italien Eni pour l'augmentation des approvisionnements en gaz, pour la transition énergétique et la décarbonation. Divers projets sont également en discussion avec l'Italie, comme l'extension de la capacité de transport de gaz, la pose d'un nouveau gazoduc pour le transport de gaz naturel et, alternativement, d'hydrogène bleu et vert et d'ammmoniac, ainsi que la pose d'un sous-marin. Un autre contrat de fourniture de gaz à moyen terme a été signé avec la société allemande Vng Handel & Vertrieb GmbH, basée à Leipzig. Tous ces accords démontrent que l'Algérie cherche à renforcer sa position stratégique sur la scène énergétique mondiale, en attirant les investissements internationaux et en augmentant sa capacité de production. En 2023, la production algé-

rienne de gaz naturel a atteint 136 milliards de mètres cubes, contre 132,7 milliards de mètres cubes en 2022, dont plus de 52 milliards de mètres cubes étaient destinés à l'exportation. La production de gaz naturel liquéfié s'est élevée à 22,5 milliards de mètres cubes, livrés aux complexes d'Arzew et de Skikda, avec une production de 13 millions de tonnes de GNL. Par ailleurs, la production de gaz de pétrole liquéfié (GPL) était de 9,4 millions de tonnes et celle de condensats de 8,3 millions de tonnes. L'Algérie dispose de trois ports pétroliers (Arzew, Bejaia et Skikda) d'une capacité de transport de 1,3 million de tonnes et de quatre complexes de liquéfaction de gaz (trois à Arzew et un à Skikda) d'une capacité totale de 55 millions de mètres cubes par an. Le réseau de distribution comprend un système de pipelines de 21.190 43 kilomètres de long, avec 85 pipelines équipés de 406 stations de pompage et de compression, capables de transporter 140 millions de tonnes d'équivalent pétrole par an, dont 17 milliards de mètres cubes de gaz naturel. Par ailleurs, l'Algérie dispose d'une flotte de XNUMX navires, dont des méthaniers, des navires GPL et des pétroliers, et de deux gazoducs intercontinentaux : le gazoduc transméditerranéen (TransMed) Enrico Mattei, qui relie l'Algérie à l'Italie via la Tunisie, et le gazoduc Medgaz, qui relie Beni Saf à Almeria, en Espagne.

R. E.

LE CANADA FAIT SON RETOUR À LA FIA

Participation de vingt entreprises

Après des années d'absence, le Canada revient à la Foire internationale d'Alger avec une vingtaine d'entreprises désireuses de faire des affaires en Algérie, sur le long terme. «Les entreprises canadiennes veulent du long terme et investir dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant», a affirmé avant hier, l'ambassadeur du Canada à Alger, Michael Callan, lors d'une conférence de presse organisée au siège de l'ambassade. Le retour du Canada à la FIA intervient à la faveur de la célébration du 60e anniversaire des relations diplomatiques entre les deux Etats. Michael Callan a qualifié ce «redéploiement» canadien en faveur d'une présence plus importante en Algérie comme l'expression d'une «marque de respect» pour le rôle de l'Algérie dans la région mais aussi dans le monde et son

engagement fort pour défendre le droit international, notamment le règlement pacifique des conflits, conformément à la Charte des Nations unies. «Nous partageons des intérêts communs, des liens forts et nous avons pour obligation d'avancer ensemble.

La volonté est là, il nous appartient de saisir le moment et les opportunités qui se présentent», assure l'ambassadeur en rappelant la dernière visite en Algérie du président de la Chambre des communes, Greg Fergus, ouvrant un nouveau chapitre pour des relations bilatérales hisées à un plus haut niveau. Une délégation du CREA, Conseil du renouveau économique algérien, est attendue début juillet prochain pour effectuer une visite au Canada, dans le cadre de cette célébration du 60e anniversaire des relations

bilatérales et prospector de nouvelles opportunités d'affaires. La présence canadienne à la 55e FIA à travers 12 entreprises et institutions exposantes et d'autres en qualité de visiteurs pour explorer les opportunités de partenariat va permettre de créer des pistes pour un investissement durable dans différents domaines, passant de l'agro-alimentaire, à l'aéronautique aux énergies renouvelables, la lutte contre les feux de forêt, les technologies de pointe, l'enseignement supérieur et la recherche. «Nous souffrons du même phénomène, le Canada étant un pays très boisé, souvent exposé à ce phénomène, et nous avons une longue expérience dans ce domaine que nous voulons partager», a indiqué le diplomate en notant qu'à l'occasion de la FIA, des entreprises souhaitent présenter

leurs solutions en la matière. «Nous avons des équipements à présenter mais également une technique de gestion des risques d'incendie en termes de coordination et de communication à différents niveaux de responsabilité que nous pouvons partager avec nos partenaires algériens et vice-versa » dit-il. Le Canada compte une centaine d'entreprises en Algérie et le volume des échanges commerciaux entre les deux pays s'est élevé en 2023 à 1,5 milliard de dollars canadiens, soit 150 milliards de DA. «L'Algérie présente d'importantes possibilités d'affaires pour le Canada dans les secteurs des infrastructures et des services de génie-conseil, de l'éducation, de l'aérospatiale, des technologies de l'information et des communications, des sciences de la vie, de l'énergie et de l'agriculture».

PROCÉDURES DE CONTRÔLE FISCAL

Le gouvernement établit de nouvelles règles

De nouvelles procédures de contrôle fiscal ont été établies récemment par le ministère des Finances. Elles sont contenues dans un nouvel arrêté publié dans le dernier numéro du journal officiel. Signé par le ministre des finances Laâziz Faïd, le texte de loi précise les conditions de prorogation ou de suspension du délai général de prescription lors d'opérations de contrôle fiscal que peuvent effectuer différents services de l'administration des impôts dans le cadre de leurs missions de vérifications visant à assurer un recouvrement efficace des recettes fiscales. Le nouveau texte met en relief deux situations distinctes où il peut être procédé, quelle que soit la forme du contrôle fiscal, à la prorogation du délai général de prescription, à savoir «lorsqu'une demande de renseignements est adressée à une autorité fiscale d'un Etat étran-

ger, dans le cadre de l'assistance administrative internationale» et en «cas de force majeure dûment établie, empêchant l'enclenchement ou le déroulement» des opérations de contrôle. Il y est ainsi expliqué que «le recours à l'assistance administrative internationale, dans le cadre d'une opération de contrôle fiscal, entraîne la prorogation du délai général de prescription jusqu'au 31 décembre de la deuxième année suivant celle au cours de laquelle les services de l'administration fiscale ont adressé une demande de renseignements à une autorité fiscale d'un Etat étranger». Dans ce cas, l'administration des impôts est tenue, comme mentionné dans l'arrêté en question, «d'informer le contribuable concerné par avis, remis en main propre ou transmis par envoi recommandé contre accusé de réception, dans un délai

de soixante jours, à compter de la date de saisine de l'autorité fiscale d'un Etat étranger». Pour ce qui est de la deuxième situation pouvant justifier la prorogation du délai général de prescription, elle concerne, selon le même texte, «la survenance d'un cas de force majeure dûment établi, empêchant l'enclenchement ou le déroulement de l'opération de contrôle fiscal». En cas de force majeure, il est entendu, au sens de cet arrêté, la survenance d'un événement dûment prouvé réunissant «cumulativement» les éléments que sont «l'imprévisibilité de l'événement», «l'irrésistibilité face à l'événement»; «l'indépendance de la partie concernée» à son égard et «l'existence d'un lien de causalité directe entre l'événement survenu et les faits invoqués par la partie concernée». Le cas de force majeure suspensif du délai général de

prescription lors d'opérations de contrôles fiscaux peut «être invoqué par l'administration fiscale ou par le contribuable» et peut avoir pour cause, est-il indiqué, «la survenance d'un événement découlant d'une catastrophe naturelle, technologique ou tout autre événement empêchant le bon fonctionnement des services ou le déplacement au lieu d'installation du contribuable contrôlé», ainsi que tout autre événement particulier concernant l'une ou l'autre des deux parties. La suspension du délai général de prescription de l'opération de contrôle fiscal en cas de force majeure «demeure en vigueur jusqu'à l'extinction de l'événement y relatif, sans toutefois dépasser la durée maximale de six mois», tandis que «l'interruption d'une opération de contrôle fiscal ne peut aller au-delà d'une année».

Y.S.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE DJELFA

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE
DJELFA N.I.F:099817019002328

**APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITE MINIMAL N°:45.../2024**

La direction de l'Urbanisme et de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Djelfa, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimal concernant: **la Réalisation D'une Zone D'activité A La Commune De El Idrissia d'une superficie de 04Ha (38 lots)**

Assainissement + AEP + voirie + Aménagement extérieur + Eclairage extérieur + Mur de clôture + chambre de transformateur Electric

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères sous cités

En cas de soumissionnaire seul:
a/ Capacités professionnelles:

Activité - Certificat de qualification et de classification professionnelle valide.

Catégorie quatre (04) ou plus travaux publique principale ou secondaire

b/ Capacités techniques:

Moyens humains: ayant au moins un (1) chef de projet (Ingénieur ou master en travaux public ou hydraulique ou en Génie civil).

Justifiés par Mise à jour CNAS, les Affiliations CNAS ou CASNOS, Diplômes, CV, les certificats de travail, qualité et éventuellement Fiche de Carrière

-Moyens matériels: ayant au moins:

Une 01 Pelle mécanique

Un 01 finisseur

Un 01 Poste enrobé: capacité 120 tonne heure doit être à un rayon de 100 km au maximum par rapport aux lieux du projet accompagné d'un procès de visite sur les lieux par l'huissier de justice, de l'année en cours et justifié par facture d'achat

- Références professionnelles

Ayant réalisé: depuis 2014, au moins deux projets de: **Travance d'ASS ou/et AEP ou et Voirie (revêtement en BB) ou/ et VRD** d'un montant de **100 000 000.00 DA cumule**, justifiée par une attestation de bonne d'exécution du maître de l'ouvrage + P.V de réception définitive des travaux.

c/ Capacités financières:

les soumissionnaires ayant un chiffre d'affaire minimal moyen de 130.000.000.00 DA il s'agit du chiffre d'affaire moyen des **meilleurs (03) trois années (2020-2021-2022-2023)**, justifié par une copie de déclaration des impôts forfaitaire unique ou des bilans financiers des 03 meilleurs années, visés par les services compétents ou attestation délivrée par les services des impôts indiquant les montants des chiffres d'affaires des années :2020-2021-2022-2023

En cas de groupement d'entreprise:

→ **Le chef de file doit répondre aux conditions suivantes:**

- a/ **Capacités professionnelles:**

Certificat de qualification et de classification professionnelle valide. **Catégorie quatre (04) ou plus travaux publique - Activité principale ou secondaire.**

b/ Capacités techniques:

- Moyens matériels: ayant au moins:

Un 01 Poste enrobé: capacité 120 tonne heure doit être à un rayon de 100 km au maximum par rapport aux lieux du projet accompagné d'un procès de visite sur les lieux par l'huissier de justice, de l'année en cours et justifié par facture d'achat

c/ Capacités financières: ayant un chiffre d'affaire minimal moyen de 130.000.000.00 DA il s'agit du chiffre d'affaire moyen des **meilleurs (03) trois années (2020-2021-2022-2023)**, justifié par une copie de déclaration des impôts forfaitaire unique ou des bilans financiers des 03 meilleurs années, visés par les services compétents ou attestation délivrée par les services des impôts indiquant les montants des chiffres d'affaires des années :2020-2021-2022-2023.

→ **pour le membre du groupement doit avoir:** d'un certificat de qualification et classification professionnelle à la **catégorie trois (03) ou plus comme activité principale ou secondaire en travaux publics** et avoir réalisé un projet ou plus d'ASS ou/ et AEP ou et Voirie (revêtement en BB) ou et VRD d'un **Montant minimum de 50.000.000,00 DA cumule**, depuis 2014. justifiée par une attestation de bonne d'exécution du maître de l'ouvrage + P.V de réception définitive des travaux.

Le retirer cahiers des charges gratuitement auprès de la direction de l'Urbanisme et de l'Architecture et de la Construction (bureau N° 17), sis à la cité des Jardins Djelfa

Pièces demandées:

I-Le dossier de candidature contient:

1/ une déclaration de candidature, rempli, signée, cachetée datée par le soumissionnaire;

2/ une déclaration de probité, remplie, signée, cachetée datée par le soumissionnaire;

3/ les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise;

4/ Attestation du dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés (SNC.EURL.SARI...) de l'année précédente.

5/les statuts pour les sociétés (s'il y a lieu);

6/ Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires à savoir:

a/ Capacités professionnelles: -certificat de qualification et de classification, en cours de validité

b/Capacités financières: Les bilans des années (2020-2021-2022-2023) visées par les services des impôts et certifiés par un commissaire aux comptes pour les personnes morales ou par un comptable agréé pour les personnes physiques.

c/Capacités techniques: -**Moyens humains:** Liste de l'encadrement technique devra être déclarée nominativement et appuyée par une déclaration d'affiliation délivrer par CNAS (L'attestation d'affiliation de chaque cadre, en cours de validité le jour de l'ouverture des offres). et les diplômes ou attestation de succès provisoire sont exigés, et la présentation d'une attestation de mise à jour auprès de la CNAS précisant le nombre d'ouvriers déclare.

-Moyens matériels (en propriété): Justifiés par les cartes grises, scanner des camions avec police d'assurance pour le matériel roulant (valide le jour de l'ouverture), et PV d'huissier de justice de l'année en cours pour le matériel non roulant.

-Références professionnelles: Justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrage publics avec un PV de réception définitif

II-Offre technique contient:

-Déclaration à souscrire: dûment remplie, datée, signée et portant cachet et griffe du soumissionnaire.

-Un mémoire technique justificatif, dûment rempli, daté, signé et portant cachet et griffe du soumissionnaire.

-Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

-Planning de réalisation des travaux.

III/L'offre financière contient:

-La lettre de soumission dûment remplie, datée, signée par le soumissionnaire

-Le bordereau des prix unitaires, dûment rempli, daté et signé portant cachet et griffe par le soumissionnaire; -Le devis quantitatif et estimatif, dûment rempli, daté et signé portant cachet et griffe par le soumissionnaire.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante:

La Direction de l'Urbanisme et de l'architecture et de la Construction de la wilaya de Djelfa sis cité des jardins/Djelfa.

L'enveloppe extérieure anonyme contiendra trois enveloppes séparées, (dossier de candidature); (offre technique), (offre financière), conformément aux prescriptions du cahier des charges devra porter la mention suivante:

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE DJELFA, CITE DES JARDINS.

APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMAL

N°...45.../2024

*Lot:

Site:Commune de:

«Soumission à ne pas ouvrir sauf par la commission d'ouverture et jugement des offres»

Les offres doivent être déposées le (15) quinzième jours de 08.00H à 11.30H à compter de la date de la première parution du présent avis aux journaux ou dans BOMOP. -si ce jours coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la journée de dépôt des offres sera reportée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 03 Mois + le délai de préparation des offres depuis le jour de dépôt des offres.

L'ouverture des plis candidature: techniques et financiers est prévue en séance publique et se tiendra le jour de dépôt des offres à 11.30H au siège de la direction d'urbanisme et de la construction. Les soumissionnaires sont invités à cette séance d'ouverture des plis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de djelfa

Daira de feidh elbotma

Commune de feidh elbotma

N°identification fiscal 097117079000139

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES

N°03/2024

Le président d'A.P.C de Feidh-El-Botma lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales pour:

REALISATION DES TRAVAUX DE CHAUFFAGE CENTRAL DES 'ECOLES PRIMAIRES DE LA MUNICIPALITE FEIDH EL-BOTMA

Lot 01: Travaux de chauffage centrale à l'école ben toussi mohamed esghir et l'école djenidi mohamed

Lot 02: Travaux de chauffage centrale a nouvelle groupe et l'école lakhedar ben khelif

Les établissements intéressés doivent se rapprocher des intérêts de la commune, le Bureau des offres, pour retirer le cahier des charges, moyennant le versement d'un montant de : 2 000,00 DA au trésorier Les offres, accompagnées des pièces administratives requises, seront déposées dans le cahier des charges de la procédure susvisée au bureau des offres de la commune.

Dans un délai maximum de (15eme jours), à compter de la date de la première publication de cette demande dans les journaux nationaux ou au bulletin officiel des marchés publics.

L'offre de candidature, l'offre technique, et une autre pour l'offre financière, placées dans une enveloppe extérieure non identifiée portant uniquement la mention:

A Mr le P. APC de la commune de feidh elbotma

L'appel à propositions ouvert avec exigence de capacités minimales 03/2024

Projet:.....

(Il ne peut être ouvert que par le Comité d'ouverture et d'évaluation des offres)

1^{er} Enveloppe: Offre du candidature: Et contenant les pièces suivantes

- Déclaration de la candidature (cachée et datée et paraphée)
- Déclaration de probité (cachée et datée et paraphée)
- Le certificat de qualification et classification professionnelle (04eme) **construction principale code chauffage (221- 3523 / 335- 3522)**
- Le casier judiciaire (copie).
- Le registre de commerce (copie).
- L'attestation de mise à jour CNASAT .CASNOS. CACOBATH (en cours de validité)
- Moyens humains et encadrement technique justifiés à mettre à la disposition du chantier (Piece fournie par une caisse d'assurance +diplômes).
- Liste des moyens matériels à mettre à la disposition du projet accompagnée des pièces justificatives
- Attestations des travaux similaires les annes 2019-2020-2021-2022-2023
- Attestations bancaires(solvabilité)
- Certificat de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés.
- Bilan financier des années.(2020.2021.2022) C20
- Statuts de l'entreprise.

2^{ème} Enveloppe: Offre technique: Et contenant les pièces suivantes

- Déclaration à souscrire.
- Le cahier des charges signé et paraphé portant à la dernière page. La mention manuscrite – lu et accepté-.
- Un mémoire technique justificatif (selon le modèle ci-joint dûment renseigné,cacheté et signé).
- Planning des travaux (cachée et datée et paraphée).

3^{ème} Enveloppe: Offre Financière

- Soumission dûment rempli,signée et datée.
 - Bordereau des prix unitaires dûment rempli,signée et datée.
 - Devis quantitatif et estimatif dûment rempli,signée et datée.
- Le dépôt des offres est fixé au (15 ème) jour à(9H00 - 12H00) compter de la première parution de l'avis d'appel doffres national restreint sur le BOMOP ou sur les quotidiens nationaux. L'ouverture des plis des offres se fera an séance publique le mém jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 13h00. Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis. La durée de validité des offres est fixé a 105 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

L'EXPRESS DU 20/06/2024

ANEP : N° 2416017563

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Direction De La Culture De La Wilaya De Ain-Defla

N.I.F 42301700044055

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES N° 01/2024**

La Direction de la culture de la wilaya de Ain-Defla lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'exécution des travaux De Rénovation De La Salle De Spectacle A Khemis Miliana En Deux Lots Séparés :

1. Lot N°01: Rénovation De La Bâtisse.

2. Lot N°02: Rénovation De La Scène Et Revêtement De Sol. (Destines Aux Micro-Entreprises).

N.B:

➤ Les Soumissionnaires Ne Peuvent Pas Soumissionner Dans Les Lots 01 Et 02 A La Foi.

➤ Le Lot N° 02 Est Reserve Aux Micro-Entreprises Qui Ne Peuvent Soumissionner Pour Le Lot 01.

➤ Les entreprises ordinaires (Autres Que Les Micro-Entreprises) ne Peuvent soumissionner pour le lot 02.

Désigné Aux Entreprises Ayant :

1. Lot N°01: Rénovation De La Bâtisse.

• **Capacités Professionnelles:** Un certificat de qualification et classification professionnel Activité Principale Travaux Bâtiment Catégorie Quatre (IV) Et Plus en cours de validité,

• **Capacités Techniques:** Une Attestation De Bonne Exécution Portant Travaux De (Rénovation Ou Réhabilitation D'un Projet Culturel OU Réalisation D'un Projet En TCE De Classe D Et Plus) , délivrées par les différents services contractants publics, dont le montant de l'attestations supérieur ou égale à 25.000.000,00 DA

• **Capacités Financiers:** La Moyenne de chiffre d'affaire des trois (03) dernières années (2020-2021-2022) du soumissionnaire supérieur ou égal à : 15.000.000,00 DA

2. Lot N°02: Rénovation De La Scène Et Revêtement De Sol. (Destines Aux Micro-Entreprises).

• Document Justifiant la création de la micro-entreprise (Crées Dans Le Domaine Des Travaux De Bâtiment Possédant L'éligibilité)

• Qui Doit Avoir Un Document Emis Par La Banque Ou L'organisme Financier Concerné Justifiant La Situation Financière De L'entreprise

Les soumissionnaires Intéressées par le présent appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, peuvent retirer le cahier des charges auprès De La Direction De La Culture De Ain-Defla, sise à la cité administrative Ain Defla, dès l'apparition du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux, A Titre Gratuit.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offre peuvent présenter leur dossier dans une seule offre qui contiendra Trois (03) enveloppes ; dossier de candidature, offre technique et offre financière comportant les pièces désigner dans le cahier des charges -selon l'article N°07- Les offres doivent comporter un « dossier de candidature », « l'offre technique » et « l'offre financière » ;Le dossier de candidature , l'offre technique et l'offre financière » sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A N'ouvrir Que Par La Commission D'ouverture Des Plis Et D'évaluation Des Offres »

Appel D'offres N° 01/2024

Intitule De L'opération : Etude, Suivi Et Rénovation De La Salle De Spectacle A Khemis Miliana (Ain Defla).

Rénovation De La Salle De Spectacle A Khemis Miliana Dans Le Lot :.....

A Monsieur Le Directeur De La Culture De La Wilaya De Ain Defla, (Cité Administrative- Ain Defla).

La durée de préparation des offres est fixée à **Quinze(15) Jours** à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse.

Le jour de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à **Deux heures (12h00)**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de 90 Jours augmenté de la durée de préparation des offres à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires sont invitées à assister à l'ouverture des plis publics qui aura lieu à 12h.00mn au siège de la direction de la culture de Ain-Defla, le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres.

L'EXPRESS DU 20/06/2024

ANEP : N° 2416020332

L'EXPRESS DU 20/06/2024

ANEP : N° 2416020272

RELIZANE

Renforcement du réseau électrique avec 47 nouveaux transformateurs

Le réseau électrique de la wilaya de Relizane a été renforcé par la réalisation de 47 nouveaux transformateurs, en prévision de la saison estivale, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). La cellule de communication de Sonelgaz a indiqué que cette dernière a réalisé, dans le cadre de la préparation de la

saison estivale, 47 nouveaux transformateurs électriques, la maintenance de 516 autres et le renouvellement de 40 autres, à travers différentes régions de la wilaya. Afin d'éviter toute perturbation dans l'alimentation en énergie électrique, lors de cet été, un plan a été mis en œuvre à travers la concrétisation de projets d'amélioration de la qualité du service fourni au client touchant

des infrastructures électriques. Il s'agit ainsi de renouvellement de 20 km du réseau électrique de basse et moyenne tensions, la maintenance de 664 km de ce réseau de moyenne tension et 488 km de basse tension, la restructuration de 48 km de réseau électrique et le confortement d'environ 26 km, outre la pose de 60 points de départ principaux d'une longueur de 26 km,

afin de réduire la tension sur le réseau, selon la même source. Celle-ci a souligné que ces projets de développement permettront d'améliorer et d'assurer la qualité des services de fourniture d'énergie électrique et de répondre à la demande croissante, au cours de cette période, connue pour le pic de la consommation locale d'électricité. Concernant la campagne de prévention et de lutte contre

les incendies, cette direction a réalisé 22 actions d'élagage d'arbres sur une longueur de 4 km et réalisé plus de 12 ha de lignes coupe-feu. A noter que la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Sonelgaz de Relizane approvisionne plus de 225.000 clients en énergie électrique, sur un réseau s'étendant sur 8.437 km, et à travers 2.589 transformateurs électriques.

BÉCHAR

Un comité multisectoriel pour le suivi de l'opération de numérisation

Un comité multisectoriel chargé du suivi de l'opération de numérisation a été mis en place dans la wilaya de Béchar. Ce comité est composé de représentants de différents secteurs d'activités, dont les directions de l'administration locale (DAL), de la Poste et des télécommunications, d'Algérie Télécom (AT)

et de l'université Tahri Mohamed de Béchar représentée par la Faculté des sciences exactes. Il s'occupe du suivi de l'opération de numérisation des différents services relevant des administrations publiques ainsi que l'ensemble des communes que compte la wilaya. La mise en place de ce comité mul-

tisectoriel a pour objectif d'accélérer le processus de transformation numérique et de contribuer à la réalisation du projet de «la gouvernance électronique», en consécration du principe de modernisation de l'administration publique et son rapprochement du citoyen, selon les services de la wilaya. Elle

visé également la généralisation de l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les administrations publiques et des collectivités locales dans le cadre de la modernisation de l'administration et l'amélioration de la qualité du service public.

TÉBESSA

Aménagement de 58 points d'eau pour faire face à d'éventuels incendies

Pas moins de 58 points d'eau ont été prévus dans la wilaya de Tébessa pour assurer la disponibilité de cette ressource en cas de déclaration d'incendies de forêts ou des cultures agricoles, a-t-on affirmé, mardi dernier, auprès de la Conservation des forêts. Le responsable de la communication de cette structure, Mounir Smida, a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'en coordination avec la Direction des Ressources en

eau, les 58 points d'eau répartis sur l'ensemble des communes de la wilaya de Tébessa, permettront d'intervenir "rapidement et efficacement" en cas d'incendies, et de faciliter les opérations de lutte contre les flammes. De plus, a également assuré la même source, 55 travailleurs saisonniers, recrutés parmi les riverains des forêts, seront chargés de signaler tout départ de feu, tandis que des sites ont été dégagés

pour servir de terrain d'atterrissage aux hélicoptères qui pourraient être mis à contribution pour lutter contre les feux, outre la réalisation de 7 tours de vigie destinées à la surveillance continue du couvert forestier et végétal. La Conservation des forêts de la wilaya de Tébessa a pris, dans le même cadre, d'autres mesures préventives, notamment le creusement de tranchées pare-feu sur un linéaire de 136 km, l'ouver-

ture de 24 km de pistes forestières et le débroussaillage de 106 km d'accotements de routes et de 52 km le long des voies ferrées. Smida a par ailleurs rappelé les dispositions d'un arrêté pris le 21 avril dernier, interdisant, sur l'ensemble du territoire de la wilaya, le camping et les barbecues à proximité ou à l'intérieur des forêts, afin de préserver la sécurité des citoyens, des biens et des richesses forestières.

CONSTANTINE

Lancement prochain des travaux de réhabilitation de quatre marchés de la ville

Une vaste opération de mise à niveau de quatre (4) marchés situés dans la ville de Constantine sera lancée «prochainement», a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ainsi, les anciens marchés Boumezou situé en plein cœur de la ville, le marché Saïd Bouhali (Souk El-Asr), le marché Batou Abdallah (boulevard Messaoud Boudjeriou) et le marché Mohamed Remache de Sidi Mabrouk inférieur seront mis à niveau, a précisé la même source. L'opération qui s'inscrit dans le cadre de l'entretien des biens de la commune a nécessité un investissement de plus de 200 millions de DA, a fait savoir la même source qui a mis l'accent sur l'importance du projet dans l'amélioration des conditions de travail des commerçants et l'adaptation des espaces de commerce aux exi-

gences des clients. La mise à niveau de ces anciens marchés, considérés comme des repères de commerce dans la ville de Constantine, a été décidé au vu de l'état de dégradation dans lesquels ils se trouvent, ont indiqué les services de la wilaya, précisant que les travaux de réhabilitation porteront essentiellement sur la rénovation de l'étanchéité, la réfection du sol et le revêtement des murs. Selon la même source, la réhabilitation du marché Boumezou, le plus grand de ces marchés, devra être réalisée pour un montant de 100 millions de DA, celui de Souk El-Asr sera réhabilité avec une enveloppe financière de 56 millions de DA, alors que ceux de Batou Abdallah et de Sidi Mabrouk inférieur nécessiteront respectivement des budgets de 40 millions de DA et 5 millions de DA.

MILA

Lancement des travaux de réalisation d'un lycée à Zeghaia

Les travaux de réalisation d'un lycée d'une capacité de 1.000 places avec une demi-pension ont été dernièrement lancés dans la commune de Zeghaia (ouest de Mila), apprend-on, mardi dernier, auprès de la Direction locale de l'Education nationale. Le chef du service de programmation et de suivi auprès de la Direction locale de l'Education nationale, Mohamed Baouche, a précisé à l'APS que le projet de réalisation d'un lycée dans la commune de Zeghaia, devant être mis en service durant l'année scolaire 2025-2026, est scindé en trois lots dont l'ensemble des travaux ont démarré la fin mai dernier avec des délais de réalisation allant de 8 à 18 mois.

Les travaux du premier lot de ce projet ayant mobilisé une enveloppe financière de 735 millions de DA porte sur la réalisation d'un pavillon pédagogique, un amphi-

théâtre, une demi-pension (300 plats), des travaux d'aménagement extérieur et routes, divers réseaux, réservoir d'eau et d'un transformateur électrique. Le deuxième lot porte sur la réalisation d'une salle de sport et le troisième sur la réalisation de logements de fonction, a-t-on indiqué. Une fois en service, cet établissement s'ajoute aux 57 lycées déjà opérationnels à travers les 32 communes de la wilaya et contribue à l'amélioration des conditions de scolarité des élèves de la commune de Zeghaia qui compte actuellement un seul lycée. Le secteur de l'Education nationale dans la wilaya de Mila se renforcera à la prochaine rentrée (2024-2025) par un nouveau lycée en cours de réalisation dans la commune de Sidi Merouane dont le taux d'avancement des travaux se situe actuellement à 90 %, a ajouté le même responsable.

MOSTAGANEM

Un nouveau plan de circulation au front de mer de Salamandre

Un nouveau plan de circulation sera adopté, au niveau du front de mer Ahmed-Ben-Bella, du quartier Salamandre de la ville de Mostaganem, en prévision de la saison estivale, a-t-on appris, mercredi, des services de la wilaya. La même source a précisé que le wali de Mostaganem Ahmed Boudouh a présidé, une séance de travail ayant regroupé les directeurs de l'exécutif local, des élus communaux, les responsables des entreprises concernées, dont celle chargée du port de pêche et de plaisance de Mostaganem, ainsi que des responsables de la gestion du tramway Setram, dont l'ordre du jour a été consacré à l'élaboration d'un nouveau plan de circulation au niveau de cette

partie du front de mer de la ville de Mostaganem, en prévision de la saison estivale. Cette réunion a également vu la présence des commerçants, dont les locaux longent cette voie de circulation, afin d'engager le débat autour de ce dossier et de prendre la décision entérinant l'interdiction de la circulation automobile au niveau de cette voie de communication, a fait savoir la même source. Le wali a déclaré que le principal objectif de cette mesure est d'éviter l'engorgement de la circulation, atténuer la nuisance sonore, assurer l'attractivité touristique et commerciale du front de mer et à conférer une touche esthétique à ce qui est considéré comme la deuxième destina-

tion des visiteurs de la ville. A la faveur de la mise en œuvre de ce nouvel instrument de régulation de la circulation routière, il sera procédé à la réservation de deux aires de stationnement des voitures aux niveaux de la Setram, du port de pêche et de plaisance avec des tarifs d'accès «symboliques et abordables», selon le même responsable. Lors de la réunion, le premier responsable de l'exécutif de la wilaya de Mostaganem a insisté sur l'importance d'accorder un intérêt particulier au volet esthétique des vitrines des locaux commerciaux situés le long du Front de mer, notamment dans le choix des couleurs, appropriées et en phase avec le nouveau visage que cette zone d'at-

tractivité touristique de la capitale du Dahra est appelée à connaître, en mettant également l'accent sur l'hygiène des lieux et les conditions d'accueil des estivants. Il convient de rappeler qu'une enveloppe budgétaire évaluée à pas moins de 400 millions de DA a été mobilisée pour cette opération, ciblant l'aménagement et l'amélioration urbaine du front de mer à partir de la zone dite Les Falaises jusqu'à la plage La Crique, le long de la rue Ahmed Benbella, séparant les communes de Mostaganem et de Mazaghran. Les travaux pour la concrétisation de cette opération, entamés il y a 45 jours, sont en voie d'achèvement, signale-t-on.

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Nécessité de multiplier les actions de sensibilisation

D'après une étude réalisée cette année par le Centre de recherche économique (CREAD), près d'un tiers de la nourriture des Algériens finit à la poubelle et dans les décharges publiques...

Des chiffres qui renseignent sur l'ampleur du gaspillage alimentaire dans notre pays. C'est un constat inquiétant dressé par une récente étude du Centre de recherche économique (CREAD). Le phénomène du gaspillage alimentaire prend des proportions alarmantes en Algérie, en 2024. D'après l'enquête du CREAD, près d'un tiers (30 %) de la nourriture des algériens finit à la poubelle et dans les

décharges publiques. En effet, d'après l'enquête du CREAD, près d'un tiers (30 %) de la nourriture des algériens finit à la poubelle et dans les décharges publiques. Selon l'étude, les familles algériennes consacrent la moitié (50 %) de leurs dépenses à satisfaire des «besoins secondaires». De son côté, la Fédération nationale des boulangers évoque l'ampleur du gaspillage du pain, estimant que sur les 27 millions

de baguettes de pain produits chaque jour par les boulangeries en Algérie, 7,2 millions (soit 27 %) ne sont pas consommés. Ces 7 millions de baguettes de pain, servent, dans le meilleur des cas, d'aliments pour volailles et bétail, sinon elles finissent dans les décharges publiques. Il faut savoir que près de 900 millions de baguettes de pain sont gaspillées chaque année, ce qui représente un coût de 320 millions de dollars. Pour lutter contre ce phénomène, plusieurs initiatives et campagnes de sensibilisation sont menées à travers le pays. Le ministère du

Commerce et de la Promotion des exportations, a lancé, au mois de mars dernier, une campagne nationale de sensibilisation contre le gaspillage, à travers un spot publicitaire intitulé: «Mobilisons-nous tous pour lutter contre le gaspillage et rationaliser la consommation». La lutte contre ce fléau est une mission de longue haleine. Plusieurs associations de protection des consommateurs se mobilisent elles aussi, multipliant les actions de sensibilisation. C'est le cas de l'Association Al-Aman pour la protection des consommateurs. Très active sur le terrain, cette association

considère que le mode de consommation des algériens mène tout droit au gaspillage des produits alimentaires mais aussi nuit fortement à la santé. Estimant que le consommateur algérien manque de culture de consommation sanitaire, cette association plaide pour l'instauration d'un mode de consommation sain et économique. L'association appelle à la réalisation d'infrastructures de régulation, notamment les grands centres de distribution, les marchés de gros et de proximité ainsi que les hypermarchés et les grandes surfaces commerciales.

Par A.B.

TEDJELLA

Un plat traditionnel très sollicité par les touristes convergeant vers la région du Tassili-N'Ajjer

Le Tedjella, un plat traditionnel de très grande popularité à Djanet occupe une bonne place dans la gastronomie du Tassili-N'Ajjer et s'impose comme un mets indétronable et très sollicité aux menus proposés aux touristes convergeant vers la région du Tassili-N'Ajjer. Dans le souci d'assurer un séjour agréable aux touristes et de satisfaire leur curiosité gastronomique, les agences de tourisme et de voyages s'emploient à enrichir leurs menus en plats culinaires séculaires, dont notamment le plus répandu Tedjella, mobilisant les meilleurs cuisiniers locaux pour assumer une double mission: préparer un mets ancestral de haute qualité nutritive et promouvoir la destination touristique saharienne. S'agissant de la préparation de ce plat qui tire sa notoriété de la qualité de ses composantes, l'on relève que ce mets est préparé à base de semoule, de viande rouge, chameau ou agneau, et de lentilles, assaisonnées d'une panoplie d'épices d'une saveur impaire, ainsi que d'une galette cuite sous les cendres et le sable chaud durant une durée de plus d'une demi-heure, avant de les déterrer. Selon les explications fournies, ce plat, que les opérateurs touristiques vantent les mérites, car composé d'ingrédients riches et tonifiants, nécessite également la préparation d'une sauce, sorte de bouillon dans lequel sont mélangées des légumes saisonnières. Une fois prête, elle va imbiber la galette émietlée. Approché par l'APS, le chef-cuisinier Moussa Hammel, spécialiste en Tedjella à Djanet a

avoué que ce plat est «l'apanage des habitants de la région car il reflète leur attachement indéfectible à leur gastronomie séculaire». Tedjella, qui est suivi de cérémonial de thé à la belle étoile dans une ambiance conviviale d'échange d'idées, témoigne également de l'art de recevoir dans la région, affirme Moussa, appelé affectueusement par ses pairs et fans, l'ingénieur-gastronome. De son

côté, la nutritionniste Khadija Benalleul indique que le Tedjella constitue un repas complet car riche en éléments nutritifs nécessaires au corps humain. Les touristes rallient la région du Tassili N'Ajjer sur de longues distances pour découvrir les riches et diverses facettes d'une civilisation socio-culturelle ancestrale, et la gastronomie de la région fait partie de son histoire et du mode de vie

qui permet aux habitants de la région de jouir d'une bonne santé. Pour l'expert en parcours désertiques, Sidi Mohamed Dochi, le Tedjella et d'autres mets «se sont imposés par la force des choses dans le quotidien des gens. Ici, pour supporter de longues distances à pied, il est nécessaire de prendre des mets tonifiants qui assurent une bonne résistance à la faim».

APS.

ÉCOLES ALGÉRIENNES EN FRANCE

Recrutement des enseignants en langue arabe

L'ambassade d'Algérie en France a lancé une campagne de recrutement d'enseignants d'arabe contractuels pour les écoles élémentaires publiques françaises. Pilotée par le Service de l'enseignement de la langue arabe en France, l'opération de recrutement concerne 39 départements français, répartis sur l'ensemble du territoire, selon l'avis de recrutement de l'ambassade d'Algérie et partagé sur les réseaux sociaux par le député des Algériens de France, Abdelouahab Yagoubi. C'est «une opération de recrutement sur dossiers de candidatures pour l'accès au poste d'enseignant contractuel à temps partiel (payés à l'heure) de langue arabe dans les écoles élémentaires publiques françaises. La période de l'envoi des candi-

datures est fixée à vingt (20) jours ouvrables, à compter de la publication du présent avis (du 14 juin au 15 juillet 2024)», a précisé la représentation diplomatique. Pour les conditions d'éligibilité, les candidats doivent être de nationalité algérienne, résider en France et posséder un diplôme universitaire algérien ou un titre équivalent en rapport avec l'enseignement de la langue arabe. Ils doivent également avoir une maîtrise de la langue française de niveau B2 minimum. Les détenteurs de diplôme d'État ou de diplôme national de l'enseignement supérieur français sont dispensés de la certification B2. Les candidats ne doivent pas avoir de mention au bulletin de leur casier judiciaire «incompatibles avec l'exercice de l'em-

ploi postulé» alors que ceux qui ont été condamnés à une «peine infamante» ne peuvent pas candidater. Ils ne doivent pas avoir commis d'actes touchant la souveraineté et l'intérêt national. Dans le même avis de recrutement, l'ambassade d'Algérie en France a précisé les noms et le nombre de départements où sont implantées les écoles élémentaires où seront affectés les enseignants contractuels recrutés. Elle a aussi détaillé le nombre de postes à pourvoir dans chaque département. La région Ile-de-France concentre le plus grand nombre de postes (17), suivie par les régions Auvergne-Rhône-Alpes (7), Grand-Est (6), Sud-Est (6) et Sud-Ouest (3)

MYSTÉRIEUSE MALADIE BOVINE À BLIDA

Au moins 40 vaches mortes et le nombre de cas explose

Les régions rurales et montagneuses de Bouinan (Blida) vivent une situation d'alerte maximale suite à la mort d'au moins 40 vaches et à l'enregistrement d'autres cas d'infection en augmentation, ce qui a suscité l'inquiétude des éleveurs de bétail et leur crainte de la propagation d'une épidémie mystérieuse menaçant leurs troupeaux.

Mohamed Achour, président de l'association de développement et de progrès à Amroussa, a déclaré qu'ils ont informé les autorités compétentes dès que des augmentations quasi quotidiennes du nombre de vaches mortes ont été enre-

gistrées. Il a ajouté que les symptômes de la maladie se manifestent par une fièvre mortelle et que certains éleveurs ont tenté de traiter les animaux en vain, tandis que les vétérinaires n'ont pas encore pu déterminer la source ou la cause de la maladie.

Face à cette situation, des équipes de la direction de l'agriculture ont prélevé des échantillons sur les vaches mortes pour les soumettre à des analyses en laboratoire spécialisé.

Les résultats des tests sont attendus aujourd'hui. Les soupçons préliminaires indiquent que la maladie pourrait être

due à une infection virale transmise par voie aérienne ou par contact.

Il est à noter que cette maladie n'a touché que les vaches, tandis qu'aucun cas d'infection n'a été enregistré parmi les autres animaux d'élevage. En attendant les résultats des analyses, les autorités compétentes ont donné des conseils aux éleveurs et aux propriétaires de vaches sur la nécessité de respecter les mesures d'hygiène pour limiter la propagation de la maladie.

Ils ont également demandé un recensement précis du nombre de vaches touchées. D'autre part, Mme Hjira Belarbi,

porte-parole de la direction de l'agriculture, a confirmé qu'une vaste campagne de vaccination des vaches a été lancée avant la fête de l'Aïd al-Adha et est toujours en cours. La source de cette maladie mystérieuse et les moyens de la combattre restent un mystère non résolu.

Les éleveurs de vaches, qui constituent l'un des principaux fournisseurs du marché du lait de vache à Bouinan, attendent avec impatience les résultats des analyses pour connaître le type de maladie et prendre les mesures nécessaires pour protéger leurs troupeaux.

RUSSIE-CORÉE DU NORD

Le nouveau partenariat stratégique implique une assistance mutuelle en cas d'agression

Le président russe a salué dans une tribune publiée hier, dans le quotidien *Nodong Sinmun*, le ferme soutien apporté par la Corée du Nord à la Russie en Ukraine, à quelques heures de son arrivée à Pyongyang pour une visite d'État qui suscite déjà l'inquiétude de l'Occident...

Le président russe, Vladimir Poutine, a annoncé que le nouveau partenariat entre Moscou et Pyongyang prévoyait une «assistance mutuelle en cas d'agression», le qualifiant de «révolutionnaire». L'accord de partenariat global signé aujourd'hui prévoit, entre autres, la fourniture d'une assistance mutuelle en cas d'agression contre l'une des parties à cet accord, a déclaré le président russe. Poutine a dénoncé la fourniture par Washington et les membres de l'OTAN de systèmes à longue portée de haute précision, d'avions F-16 et d'autres armes pour frapper le territoire russe, les qualifiant de «violation flagrante» de leurs obligations internationales. «Moscou et Pyongyang mènent une politique étrangère indépendante et n'acceptent pas le chantage», a-t-il ajouté, avant d'indiquer que la Russie n'exclut pas une coopération militaro-technique avec la RPDC conformément à l'accord signé. Le contenu du document n'a pour l'heure pas été révélé. Les pourparlers en tête-à-tête entre les deux hommes ont duré environ deux heures, après des négociations élargies. Le Kremlin avait annoncé cet accord de «partenariat stratégique global» reflétant «l'évolution profonde de la situation géopolitique dans le monde». Une «nouvelle ère» entre Moscou et Pyongyang selon Kim Jong-un «Les relations entre nos pays entrent dans une ère de nouvelle et grande prospérité qu'il est impossible de comparer même à celle de la

période des relations soviéto-coréennes du siècle dernier», a déclaré le dirigeant nord-coréen. «Le gouvernement de la République populaire démocratique de Corée apprécie la mission importante et le rôle d'une Russie forte dans le maintien de la stabilité et de l'équilibre dans le monde», a indiqué Kim, ajoutant «soutenir entièrement» l'opération militaire lancée par la Russie en Ukraine. La Corée du Nord «va renforcer davantage sa communication stratégique avec la

Russie et les autorités russes» face à une situation qui «se complique» dans le monde, a-t-il ajouté. «Nous apprécions beaucoup votre soutien systématique et permanent de la politique russe, y compris sur le dossier ukrainien», a déclaré Poutine au début de sa rencontre avec Kim Jong Un, après une cérémonie solennelle sur la principale place de Pyongyang. Il a fait l'éloge de la coopération entre les deux pays «qui se base sur les principes d'égalité et de respect mutuel des intérêts» et annoncé qu'«un nouveau document fondamental» encadrant les relations bilatérales «à long terme» était «prêt. La Russie et la Corée du Nord sont liées depuis plusieurs décennies par

une amitié solide et un voisinage étroit», a rappelé le président russe, se disant aussi «très heureux de vous rencontrer de nouveau». Le président russe et le dirigeant nord-coréen ont entamé leurs entretiens, après une grande cérémonie sur la place principale de la capitale Pyongyang. «Le cortège du président russe, mené par la limousine Aurus dans laquelle se trouvait Poutine, s'est rendu sur la place Kim Il Sung», où le dirigeant nord-coréen l'a accueilli, a rapporté Interfax. Le chef de l'Etat russe et le numéro un nord-coréen ont ensuite «entamé des négociations dans le cadre de leurs délégations», à la résidence officielle Kumsusan, a précisé RIA Novosti.

GHAZA

Plusieurs morts et blessés au 257^e jour de l'agression sioniste

L'armée d'occupation de l'entité sioniste poursuit son agression terrestre, aérienne et maritime contre la bande de Ghaza, faisant plusieurs martyrs et blessés dans de nouveaux bombardements ayant visé diverses zones de l'enclave palestinienne, a rapporté l'agence de presse Wafa. Au 257^e jour de l'agression sioniste, au moins sept (7) Palestiniens sont tombés en martyrs et des dizaines d'autres ont été blessés dans un violent bombardement qui a visé des tentes de personnes déplacées dans la région d'Al-Mawasi, au nord-ouest de Rafah, au sud de la bande de Ghaza, souligne Wafa. L'occupant sioniste a également ouvert le feu sur plusieurs maisons dans le quartier saoudien, à l'ouest de la ville de Rafah où une incursion de véhicules militaires a également été signalée, ajoute la même source. Par ailleurs, les avions de combat de l'entité sioniste ont lancé des missiles sur les zones ouest de Rafah, et ont ciblé avec des tirs d'artillerie les environs de l'hôpital émirati à l'ouest de la ville. Des médecins ont notamment mis en

garde contre la détérioration catastrophique de la situation sanitaire à Rafah, en raison du ciblage des hôpitaux par l'armée d'occupation, signale également Wafa, relevant que plusieurs patients tombent en martyrs faute de médicaments. Dans la ville de Ghaza, des sources médicales ont rapporté que 6 Palestiniens sont tombés en martyr et d'autres ont été blessés à la suite du bombardement d'une maison. Dans le camp de Nuseirat, au centre de la bande de Ghaza, des équipes médicales ont récupéré les corps de 3 martyrs après des bombardements de l'occupant sioniste ayant ciblé la région nord-ouest du camp, tandis que dans le centre de l'enclave palestinienne, des drones de l'occupant sioniste ont tiré des balles sur des maisons à l'est de la ville de Deir al-Balah. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi mardi dernier, à 37.372 martyrs et 85.452 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué les autorités palestiniennes de la santé.

NIGER

Des rebelles attaquent un oléoduc de pétrole pour saboter un financement chinois

Un mouvement rebelle, prétendant «lutter pour la libération» du président déchu Mohamed Bazoum, a annoncé avoir mis «hors d'usage» le 16 juin «un important tronçon» de l'oléoduc acheminant du «Dans la nuit du 16 juin, le Front patriotique de libération (FPL) a mis à exécution sa menace en mettant hors d'usage un important tronçon du pipeline à titre de premier avertissement à la junte de Niamey», indique ce mouvement dans un communiqué publié le 17 juin et signé par son président, Mahmoud Salah. Cet oléoduc de près de 2.000 kilomètres doit acheminer le pétrole de l'Agadem (nord-est nigérien) vers le port de Sèmè-Kpodji au Bénin,

selon les informations rapportées par des agences de presse internationales. Ce pétrole est essentiel pour les économies des deux pays, qui travaillent avec la China National Petroleum Corporation (CNPC) - société pétrolière appartenant à l'État chinois- et l'entreprise chinoise Wapco. Dans la nuit, le FPL a envoyé un commando dans le désert nigérien pour faire sauter le pipeline qui évacue le brut vers le port de Cotonou. À travers cet acte, le chef de ce mouvement rebelle, Mahmoud Saleh, a affirmé qu'il souhaitait l'annulation d'un «prêt de 400 millions de dollars (372 millions d'euros) promis aux putschistes de Niamey», d'après ses dires, par un partenai-

re chinois. "Faute de quoi toutes les installations pétrolières seront paralysées au cours des prochaines actions», a-t-il menacé.

Le pipeline en question est également menacé par d'autres violences. Le 12 juin, six soldats nigériens chargés de surveiller l'oléoduc ont été tués lors d'une attaque de «bandits armés», selon l'armée nigérienne, la toute première de ce genre contre cette infrastructure. Le FPL a été créé en août 2023 après le renversement du président Mohamed Bazoum par des militaires le 26 juillet, qui le détiennent toujours en captivité. Mahmoud Saleh avait alors déclaré avoir pris les armes pour demander «la libération»

du président déchu et «le rétablissement de la légalité constitutionnelle». Il avait menacé «de faire sauter des installations», notamment «pétrolières», dans l'Agadem.

Le 14 mai dernier, le mouvement rebelle avait revendiqué l'attaque d'une position militaire à Séguédine, dans le nord du pays, non loin de la frontière libyenne. Plusieurs soldats avaient été tués et du matériel détruit. Depuis, les rebelles du FPL ont multiplié les menaces contre les autorités militaires. Les autorités du Niger ont levé, le 14 juin dernier, l'immunité du président déchu Mohamed Bazoum, renversé par un coup d'État militaire en juillet 2023.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

La Tunisie annonce le lancement d'une vaste campagne de communication

Secouée par une vague d'attentats terroristes perpétrés de 2011 à 2019, la Tunisie veut donner un nouvel élan à sa «stratégie nationale de lutte contre le terrorisme», en lançant une «vaste» campagne de communication, visant notamment les autorités régionales et locales, les médias, la société civile, ainsi que les jeunes et les familles. La Commission nationale de lutte contre le terrorisme a annoncé le lancement

d'une «vaste» campagne de communication, visant à «diffuser à grande échelle» la stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, rapporte avant hier, l'agence de presse officielle TAP. Placée sous le slogan de «l'unité nationale», cette campagne de communication a pour objectif de «faire connaître les principaux axes et priorités» de cette stratégie, et de «motiver toutes les parties impliquées», précise

la TAP en citant un membre de la Commission. «Les autorités régionales et locales, les médias, la société civile, ainsi que les jeunes et les familles» sont les cibles de cette campagne, qui comprend notamment une série de conférences et des forums régionaux dans plusieurs régions du pays. Dans sa version actualisée pour la période 2023-2027, rappelle l'agence TAP, cette stratégie de lutte contre le terrorisme «offre un cadre de

référence pour renforcer l'effort national» visant à assurer la sécurité et la protection de la société tunisienne contre l'extrémisme violent. Elle vise également à «renforcer la résilience de l'État, en sécurisant tous ses intérêts».

La Tunisie avait adopté sa première stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme pour la période 2016-2021, à la suite d'une série d'attentats, perpétrés dans la

période allant de 2011 à 2019, qui ont secoué le pays et traumatisé sa population. Depuis mai 2011, ce pays nord-africain a été le théâtre d'actes terroristes qui ont gagné en intensité à partir de 2013, lorsque deux attentats terroristes visant deux personnalités politiques de la gauche tunisienne, Chokri Belaid (assassiné le 6 février) et Mohamed Brahmi (assassiné le 25 juillet) avaient provoqué une onde de choc dans le pays.

LIGUE 1 DE FOOTBALL

Korichi, nouveau DTS du CRB

Le nouveau responsable au sein du club algérois s'occupera de la formation des jeunes...

Pour un club qui n'a paradoxalement toujours pas son centre de formation. Le CR Belouizdad a annoncé ce mardi dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook, la nomination de Taoufik Korichi, en tant que nouveau directeur technique sportif (DTS), en remplacement de Zakaria Djebbour, rapporte l'APS. «Le président du Conseil d'administration du club, Mehdi Rabehi, a installé ce mardi Taoufik Korichi à la tête de la direction technique sportive (DTS), en remplacement de Zakaria Djebbour», souligne le communiqué. Taoufik Korichi (66 ans) a démissionné, il y a trois semaines, de son poste de manager sportif de l'USM Alger. «Korichi a demandé d'abord un temps de réflexion, après plusieurs contacts entrepris par le président du Conseil d'administration, avant d'accepter de prendre ce poste pour diriger les jeunes catégories et prendre en charge le projet sportif du club», ajoute la même source. Pour rappel, l'ancien directeur technique national



(DTN) de la Fédération algérienne (FAF) avait déjà travaillé au sein du Chabab, en tant que manager général. «La direction a décidé de faire appel à ses services, au vu de sa compétence et sa longue expérience dans le domaine de la gestion, en plus du fait qu'il s'agit d'une personne qui connaît assez bien l'environnement du CRB, chose qui va contribuer à un départ en force la saison prochaine», conclut la même source. A noter que le CRB lui a de grandes ambitions en matière de formation n'a toujours pas son centre d'entraînement. Ce qui constitue un paradoxe pour l'un des plus grands clubs en Algérie qui a réalisé une performance : remporter quatre fois de suite le championnat. La saison 2023-2024 est une déception pour les fans du club. Le CRB se contentera cette année d'une place de dauphin qualificative à la ligue des champions africaine. Il n'a que la coupe pour sauver sa saison. Les fruits de la formation ne seront perceptibles sur la solidité de l'équipe seniors ne seront perceptibles que dans cinq ans minimum si le club accordera sa confiance au nouveau DTS pendant cette période.

Khaled Remouche avec APS

ATHLÉTISME/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE

La sélection algérienne à pied d'œuvre à Douala

La sélection algérienne (messieurs/dames) d'athlétisme a embarqué dimanche après-midi pour le Cameroun, en prévision des Championnats d'Afrique 2024, qui se dérouleront les 21-22 juin courant à Douala. Outre les dirigeants et les entraîneurs, la délégation algérienne comportait un total de 21 athlètes seniors (16 messieurs et 5 dames), appelés à représenter les couleurs nationales dans différentes spécialités, de course, de saut et de lancer, avec l'objectif de décrocher un maximum de médailles. Une liste marquée par quelques absences de marque, notamment, celles des demi-fondistes Djamel Sedjati, Slimane Moula et Mohamed Ali Gouaned, engagés actuellement dans différents meetings en Europe, dans le cadre de leur préparation en prévision des JO de Paris 2024. En revanche, le triple sauteur Yasser Mohamed Tahar Triki sera bien là, tout comme Amine Bouanani au 110m/haies, Abdelmalek Lahoulou au 400m/haies, Oussama Cherrad au 1500 mètres et le tandem féminin Zahra Tatar - Zouina Bou-

zebra au lancer du marteau. Liste des représentants algériens aux Championnats d'Afrique de Douala.

MESSIEURS :

- Oussama Cherrad (1500m) - Larbi Bourrada (Décathlon) - Oussama Khennoussi (Disque) - Saïd Ameri (5000m) - Louai Lamraoui (Longueur) - Amine Bouanani (110m/haies) - Hichem Bouchicha (3000m) - Billel Tabti (3000m) - Amar Mehdi Rouana (Perche) - Yasser Mohamed Tahar Triki (Triple saut) - Abdelmalik Lahoulou (400m/haies) - Abdennour Bendjama (400m) - Aymen Bensaha (Marche) - Ismail Benhammouda (Marche) - Chérif Boudoumi (Décathlon) - Mohamed Benyettou (10.000m)

Dames :

- Darine Hadil Rezik (Hauteur) - Zahra Tatar (Marteau) - Melissa Touloum (Marche) - Zouina Bouzebra (Marteau) - Souad Azzi (Marche).

COUPE DAVIS

Départ de la sélection algérienne pour l'Angola

La sélection algérienne a embarqué dimanche après-midi pour l'Angola, en prévision de sa participation à l'édition 2024 de la Coupe Davis (Groupe 4/Zone Afrique), prévue du 19 au 22 juin courant à Luanda. La sélection nationale est composée de Toufik Sahtali, Youcef Rihane, Kamyll Chebboub, Aymen Ali Moussa et Slimane Kichou, suivant la liste d'engagement, dévoilée par la Fédération algérienne de la discipline (FAT). Conduite en Angola par Mohamed Dahmani, membre du Bureau fédéral, la sélection nationale espère faire "aussi bien" que son homologue féminin, ayant réussi à se qualifier au Groupe 3 de la Billie Jean King Cup en 2025. Cette compétition, ex-Fed Cup, représente l'équivalent féminin de la Coupe Davis chez les messieurs, et elle s'est déroulée cette année à Kigali (Rwanda). Composée d'Inès Ibbou, Amira Benaïssa, Bouchra Rehab Mebarki et Maria Badache, la sélection algérienne a été versée dans la Poule (B), où elle a réussi un sans-faute, puisqu'après l'Angola (3-0), elle avait enchaîné avec le Mozambique (3-0), la Tanzanie (3-0), et la République

Démocratique du Congo (3-0). Qualifiée pour la phase des Play-Offs, la sélection algérienne avait brillé une nouvelle fois en dominant son homologue togolaise (2-0), grâce notamment au tandem Maria Badache- Inès Ibbou, ayant respectivement battu Dotse (6-0, 6-0) et Dougah (6-0, 6-1) dans le tableau simple. Coupe Davis: les Algériens fixés sur leurs adversaires a sélection algérienne seniors messieurs a été versée dans la poule A de la Coupe Davis (Groupe 4 - Zone Afrique), prévue du 19 au 22 juin, à Luanda (Angola), à l'issue du tirage au sort, effectué mardi. Outre l'Algérie, la poule A comprend également l'Angola (pays hôte), le Cameroun et le Sénégal. La poule B est composée du Rwanda, du Kenya, du Burundi et de la République Démocratique du Congo. Lors de la journée inaugurale prévue mercredi, les Verts défieront le pays hôte. L'équipe algérienne est composée de Toufik Sahtali, Youcef Rihane, Kamyll Chebboub, Aymen Ali Moussa et Slimane Kichou. Le capitanat d'équipe est assuré par Toufik Sahtal La délégation algérienne est conduite par Mohamed Dahmani, membre du Bureau fédéral de la Fédération algérienne de tennis (FAT). La sélection nationale espère faire «aussi bien» que son homologue féminine, ayant réussi à se qualifier au Groupe 3 de la Billie Jean King Cup (zone Afrique) en 2025. Composée d'Inès Ibbou, Amira Benaïssa (capitaine d'équipe), Bouchra Rehab Mebarki et Maria Badache, la sélection algérienne a été versée dans la Poule (B), où elle a réussi un sans-faute, puisqu'après l'Angola (3-0), elle avait enchaîné avec le Mozambique (3-0), la Tanzanie (3-0), et la République Démocratique du Congo (3-0) Qualifiée pour la phase des Play-Offs, la sélection algérienne avait brillé une nouvelle fois en dominant son homologue togolaise (3-0).

TENNIS/TOURNOI W35 PÉRIGUEUX

Inès Ibbou passera par les qualifications

La tennismoman algérienne Inès Ibbou dispute les qualifications du tournoi professionnel féminin W35 Périgueux, dont le Tableau Final est prévu du 24 au 30 juin dans le Périgord (France), suivant le programme de compétition, dévoilé mardi par les organisateurs. Dotés d'un prize-money de 25.000 USD, la compétition se déroulera en extérieur, sur des courts en terre battue et elle drainera la participation de certaines joueuses relativement bien classées chez la WTA, notamment, la Russe Sofya Lansere (251e mondiale) et l'Espagnole Carlota Martinez Cirez

(257e). Ce sera le premier tournoi pour l'Algérienne de 25 ans (811e mondiale) depuis son retour de Kigali (Rwanda), où elle a décroché une brillante qualification au Groupe III de la Billie Jean King Cup (Zone Afrique). Dans la phase de poules, l'Algérie avait dominé l'Angola (3-0), puis le Mozambique (3-0), la Tanzanie (3-0), et la République Démocratique du Congo (3-0), avant de conclure avec le Togo (2-0) dans la phase de Play-offs, décrochant ainsi l'unique billet qualificatif pour Groupe III de la Billie Jean King Cup en 2025.

COURTS MAMMOUTH CLASSIQUE DE L'ÎLE MAURICE

Youcef Reguigui termine deuxième

Le cycliste algérien Youcef Reguigui, sociétaire de Terengganu Cycling Team de Malaisie, a terminé à la deuxième place au classement de la course sur route Courts Mammouth Classique, disputée dimanche dernier, sur une distance de 140,7 kilomètres, à l'île Maurice. Le coureur algérien, tenant du titre, a couvert la distance avec un chrono de 3 21.56, derrière le Polonais Patryk Stoz, crédité du même temps et vainqueur de l'épreuve au sprint. Les trois algériens engagés dans cette course : Hamza Amari (Madar Pro-Team), Azzedine

Lagab (Madar Pro-Team), Nassim Saïdi (Madar Pro-Team), et El-Khacib Sassane (équipe nationale), Ashraf Ferhat (équipe nationale), et Bachir Chennafi (équipe nationale), ont eu des fortunes diverses. Hamza Amari a bouclé la course à la 11e position, à 4 centièmes de seconde de retard sur le premier, tandis qu'Azzedine Lagab a terminé à la 16e place (5 secondes de retard). Nassim Saïdi, El-Khacib Sassane, Ashraf Ferhat, et Bachir Chennafi, ont bouclé quant à eux la course, respectivement à la 19e, 21e, 27e, et 32e place. Cette course intervient

deux jours après la fin de la 43e édition du Tour de Maurice, remportée par le Polonais Piotr Brozyna, de l'équipe Team Felt Felbermayr (10h00:50), devant le Mauricien Alexandre Mayer, de l'équipe Saint Piran (10h03:20), et le Chypriote Andreas Miltiadis, de l'équipe malaisienne Terengganu Cycling Team (10h03:58). Azzedine Lagab a terminé 11e au classement final individuel de la 43e édition du Tour Cycliste de Maurice, à l'issue de la quatrième et dernière étape, disputée vendredi sur une distance de 116 kilomètres entre la Plage

Publique du Môme et La Peine Magnien. Vingt-deux équipes, dont deux algériennes, étaient engagées dans cette compétition, disputée en quatre étapes, du 11 au 14 juin. Il s'agit de la sélection nationale (seniors/messieurs) de cyclisme sur route et de l'équipe Madar Pro-Team. La sélection nationale est composée de Mohamed Achraf Amellal, Bachir Chennafi, Nasrallah Essemiani, Ashraf Ferhat et El-Khacib Sassane, alors que la Madar Pro-Team a retenu Hamza Amari, Hamza Mansouri, Islam Mansouri, Azzedine Lagab et Nassim Saïdi.

VAINQUEUR DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Débuts prometteurs du Portugal

Ce n'est ni Cristiano Ronaldo ni Bernardo Silva qui ont délivré le Portugal au temps additionnel mais un nouveau venu dans la Seleçao, Francisco Conceição...

Le Portugal est l'un des favoris de cette compétition avec une armada de joueurs expérimentés qui font le bonheur de grands clubs en Europe et un joueur de la trempe qui n'est plus à présenter : Cristiano

Ronaldo Ni Cristiano Ronaldo, ni Rafael Leão, ni Bernardo. Mardi soir, face à la Tchéquie (2-1), le héros du Portugal fut Francisco Conceição. Fils de Sergio, le jeune ailier a inscrit un but capital dans le temps additionnel, quelques instants seulement après son entrée en jeu. Une drôle de libération pour un jeune joueur entouré d'attentes démesurées. Il avait fallu des jours à Sergio Conceição pour apporter une réponse à l'Olympique de Marseille. Quelques minutes ont suffi à son fils pour faire basculer

le début de parcours du Portugal à l'Euro, pourtant bien mal embarqué avant son entrée en jeu. Francisco Conceição a délivré la Seleçao en inscrivant le but de la victoire, au bout du temps additionnel, face à la Tchéquie (2-1) ce mardi soir. Drôle de destin pour l'ailier, sélectionné par Roberto Martinez malgré sa très courte expérience internationale et une concurrence féroce. Le jeune attaquant avait découvert la Seleçao en mars dernier, après une saison de progrès sous les ordres de son père,

à Porto. Il avait encore marqué des points lors du premier match de préparation à l'Euro, face à la Finlande, au début du mois. Et depuis, son sélectionneur n'avait cessé de vanter ses qualités. «C'est un joueur différent, avait encore glissé le technicien espagnol à son sujet, à la veille de la confrontation face à la République tchèque». Il apporte de la verticalité, il est doué en un contre un. Son profil est important, Chico avait rapidement attiré l'œil pour son nom, d'abord, mais aussi pour certaines de ses



UEFA
EURO2024

qualités. Son mètre 69, sa gestuelle et sa fréquence de touches de balle lui ont valu des comparaisons prématurées avec un certain Lionel Messi. En février 2018, déjà, il fait ses débuts en Ligue des champions face à la Juventus de Cristiano Ronaldo. Les quelques gestes affectueux de la superstar à son endroit l'avaient particulièrement marqué.

GROUPE F

La Turquie débute par une victoire contre la Géorgie

Dans un match rythmé et ouvert, les Turcs ont marqué deux buts de superbe facture, d'abord par Mert Müldür (1-0, 25e), auteur d'une puissante reprise de volée depuis l'exté-

rieur de la surface, puis par Arda Güler (2-1, 65e), qui a enroulé un tir du gauche d'une vingtaine de mètres pour placer le ballon dans la lucarne opposée.

Les Géorgiens ont répondu par Georges Mikautadze (1-1, 32e), qui a glissé dans un trou de souris une reprise sèche côté fermé entre le gardien et son poteau. Kerem Akturko-

glu a marqué à la dernière seconde du match (3-1, 90e+7) alors que le gardien géorgien avait déserté son but pour tenter sa chance sur un corner dans la surface turque.

GROUPE A

Zoom sur l'Allemagne

Alors que l'Allemagne accueille cette compétition continentale pour la première fois depuis 1988, on pourrait penser que tout ne va pas pour le mieux pour Die Mannschaft. En effet, l'équipe allemande n'a pas réussi à franchir la phase de groupes de son dernier grand tournoi. Hansi Flick est devenu le premier entraîneur de l'équipe nationale allemande à être licencié. Son successeur en Allemagne a été son successeur au Bayern Munich. Julian Nagelsmann n'a pas eu la tâche facile. L'Allemagne avait perdu quatre de ses six derniers matches et disposait de moins d'un an

pour se préparer à un tournoi majeur à domicile. En l'absence de compétitions qualificatives, Nagelsmann a profité des nombreux matches amicaux pour expé-

riementer. Il a essayé de nouveaux joueurs dans de nouveaux systèmes, avec un succès mitigé. Il est peu probable que l'on revienne à un système à deux attaquants et le temps de jeu de Kai Havertz en tant que latéral gauche restera certainement un essai de deux matches. D'autres tentatives ont été plus fructueuses. La Mannschaft a peut-être résolu son problème de latéral gauche avec Maximilian Mit-

telstädt, de Stuttgart. Le joueur de 27 ans a été titularisé à deux reprises lors des récents matches amicaux contre la France et les Pays-Bas, et a trouvé le chemin des filets contre ces derniers. Pour regarder vers l'avant, Nagelsmann a regardé vers le passé.

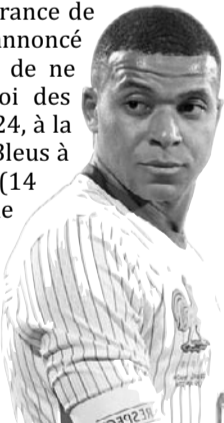
Toni Kroos est revenu en équipe nationale près de trois ans après avoir raccroché les crampons et a apporté la stabilité et le calme dont l'équipe avait tant besoin au milieu de terrain. Soudain, cette équipe semble être l'une des plus fortes du football international. Florian Wirtz, le feu follet de Leverkusen, et

Jamal Musiala, le joueur du Bayern, peuvent évoluer au milieu de terrain. Les coéquipiers bavarois de ce dernier, Leroy Sané et Serge Gnabry, peuvent revenir et jouer derrière Havertz, qui a retrouvé une position plus familière à l'avant. Kroos, Thomas Müller et İlkay Gundogan apporteront l'expérience nécessaire à une équipe de tête en pleine effervescence. L'Allemagne suscite de grandes attentes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Les bookmakers prédisent toujours le succès pour Die Mannschaft, mais ils n'ont pas été à la hauteur ces derniers temps.

JO 2024 DE PARIS

Mbappé renonce définitivement à sa participation

Le capitaine de l'équipe de France de football, Kylian Mbappé, a annoncé dimanche sa décision finale de ne pas prendre part au tournoi des Jeux olympiques de Paris-2024, à la veille de l'entrée en lice des Bleus à l'Euro-2024 en Allemagne (14 juin-14 juillet). «La position de mon club (le Real Madrid, ndlr) a été très claire. Je pense que je ne participerai pas aux JO. Arriver dans une nouvelle équipe en septembre (après le tournoi, NDLR) n'est pas le meilleur des débuts d'une aventure», a déclaré le joueur vedette des Bleus. Plusieurs fois au cours de la saison, Mbappé (25 ans) avait répété son envie de disputer les JO à Paris avec la sélection dirigée par Thierry Henry, précisant que cela dépendrait de son employeur. «Je serai supporter, pas acteur, je vais regarder tous les matches, j'espère qu'ils vont nous ramener la médaille d'or», a ajouté le capitaine de l'équipe de France avant d'affronter l'Autriche lundi (20h00, algérienne) à Düsseldorf pour son premier match de l'Euro-2024. Les JO ne figurent pas dans le calendrier élaboré par la Fédération internationale de football (FIFA), contrairement à l'Euro ou à la Coupe du monde, et les clubs ne sont donc pas tenus de libérer leurs joueurs sous contrat pour la quinzaine olympique. Mbappé s'est engagé il y a quelques jours avec le Real Madrid pour un contrat de cinq saisons en provenance du Paris SG.



CALENDRIER DE L'EURO

Phase des poules

Vendredi 14 juin (21h00) Allemagne - Ecosse, groupe A, à Munich

Samedi 15 juin (14h00) Hongrie - Suisse, groupe A, à Cologne (17h00) Espagne - Croatie, groupe B, à Berlin (20h00) Italie - Albanie, groupe B, à Dortmund

Dimanche 16 juin (14h00) Pologne - Pays-Bas, groupe D, à Hambourg (17h00) Slovaquie - Danemark, groupe C, à Stuttgart (20h00) Serbie - Angleterre, groupe C, à Gelsenkirchen

Lundi 17 juin (14h00) Roumanie - Ukraine, groupe E, à Munich (17h00) Belgique - Slovaquie, groupe E, à Francfort (20h00) Autriche - France, groupe D à Düsseldorf

Mardi 18 juin (17h00) Turquie - Géorgie, groupe F, à Dortmund (20h00) Portugal - République tchèque, groupe F, à Leipzig

Mercredi 19 juin (14h00) Croatie - Albanie, groupe B, à Hambourg (17h00) Allemagne - Hongrie, groupe A, à Stuttgart (20h00) Ecosse - Suisse, groupe A, à Cologne

Jeudi 20 juin (15h00) Slovaquie - Serbie, groupe C, à Munich (18h00) Danemark - Angleterre, groupe C, à Francfort (20h00) Espagne - Italie, groupe B, à Gelsenkirchen

Vendredi 21 juin (14h00) Slovaquie - Ukraine, groupe E, à Düsseldorf (17h00) Pologne - Autriche, groupe D, à Berlin (20h00) Pays-Bas - France, groupe D, à Leipzig

Samedi 22 juin (14h00) Géorgie - République tchèque, groupe F, à Hambourg (17h00) Turquie - Portugal, groupe F, à Dortmund (20h00) Belgique - Roumanie, groupe E, à Cologne

Dimanche 23 juin (20h00) Suisse - Allemagne, groupe A, à Francfort (20h00) Ecosse - Hongrie, groupe A, à Stuttgart

Lundi 24 juin (20h00) Albanie - Espagne, groupe B, à Düsseldorf (20h00) Croatie - Italie, groupe B, à Leipzig

Mardi 25 juin (17h00) Pays-Bas - Autriche, groupe D à Berlin (17h00) France - Pologne, groupe D, à Dortmund (20h00) Angleterre - Slovaquie, groupe C, à Cologne (20h00) Danemark - Serbie, groupe C, à Munich

Mercredi 26 juin (17h00) Slovaquie - Roumanie, groupe E, à Francfort (17h00) Ukraine - Belgique, groupe E, à Stutt-

gart (20h00) Géorgie - Portugal, groupe F, à Gelsenkirchen (20h00) République tchèque - Turquie, groupe F, à Hambourg

HUITIÈMES DE FINALE

Samedi 29 juin (17h00) 2e groupe A - 2e groupe B, à Berlin (H2) (20h00) 1er groupe A - 2e groupe C, à Dortmund (H1)

Dimanche 30 juin (17h00) 1er groupe C - 3e groupe D/E/F, à Gelsenkirchen (H4) (20h00) 1er groupe B - 3e groupe A/D/E/F, à Cologne (H3)

Lundi 1er juillet (17h00) 2e groupe D - 2e groupe E, à Düsseldorf (H6) (20h00) 1er groupe F - 3e groupe A/B/C, à Francfort (H5)

Mardi 2 juillet (17h00) 1er groupe E - 3e groupe A/B/C/D, à Munich (H7) (20h00) 1er groupe D - 2e groupe F, à Leipzig (H8)

QUARTS DE FINALE

Vendredi 5 juillet (17h00) Vainqueur H1 - Vainqueur H3, à Stuttgart (Q1) (20h00) Vainqueur H5 - Vainqueur H6, à Hambourg (Q2)

Samedi 6 juillet (18h00) Vainqueur H4 - Vainqueur H2, à Düsseldorf (Q4) (21h00) Vainqueur H7 - Vainqueur H8, à Berlin (Q3)

DEMI-FINALES

Mardi 9 juillet (20h00) Vainqueur Q1 - Vainqueur Q2, à Munich (D1)

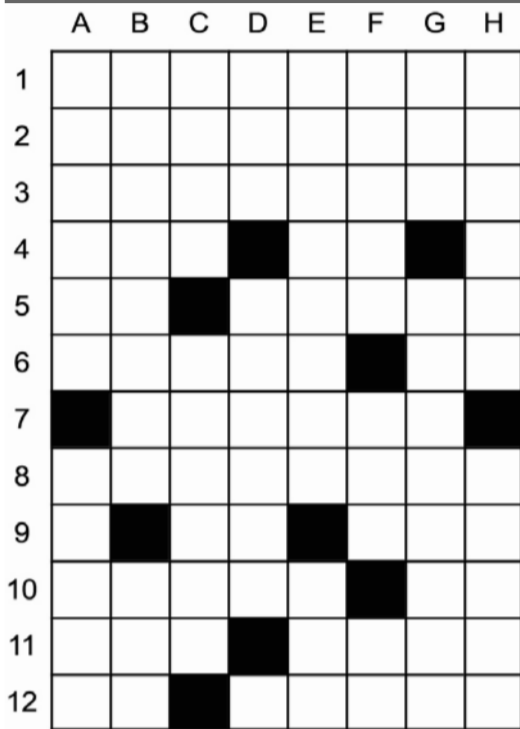
Mercredi 10 juillet (20h00) Vainqueur Q3 - Vainqueur Q4, à Dortmund (D2)

FINALE

Dimanche 14 juillet (20h00) Vainqueur D1 - Vainqueur D2, à Berlin

NDLR: les adversaires des premiers des groupes B, C, E et F seront déterminés à l'issue de la phase de groupes, parmi les quatre meilleurs troisièmes des six groupes.

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Des boutons servant de condiment. Raclai le fond.
- B. Patrimoine transmis. Sa pointe est parfumée.
- C. Entourage des pupilles. Préparation de la viande.
- D. Entrée de répertoire. Police parallèle.
- E. Flûtes de forme ovoïde. Un air d'Algérie.
- F. Un homme parfois isolé. Réfute. Elle est ronde au ciel.
- G. Au-dessus de. Être à l'écoute.
- H. Bois précieux. Faire avancer la barque.

HORIZONTALEMENT

- 1. La dame de Shanghai.
- 2. Base pour amateurs de coucous.
- 3. L'école des premiers écrits.
- 4. Thymus de veau. Niveau de gamme.
- 5. Un mot qui en entraîne un autre. Attaquée à la base.
- 6. Symbole de Noël. Initiales pieuses.
- 7. Courtois.
- 8. Arbre à fleurs ou à fruits.
- 9. Actinium. La grande école.
- 10. Être en colère. Décimètre.
- 11. Le cri de qui a mal. Râpeux en bouche.
- 12. Sujet masculin. Freiner brutalement.

LES MOTS FLÉCHÉS

| | | | | | |
|-----------------------------------|--------------------------|----------------------|-------------------------------|-----------------------------|------------------------|
| PARODIE | D'UNE DOUCEUR DÉLICIEUSE | ENROBAGE DE MAKI | ABJECT | ACARIEN NUISIBLE | ÉTERNEL, IL EST |
| GRANDE CONFUSION | NOUS | HAMEAU CRÉOLE | ÇA S'ENTEND SUR LE COURT | UNE TROTTE À LONDRES | BONNES À RIEN |
| ANTI-DOULEUR | DÉSIRE | | | PETITE ALOUETTE DES BOIS | |
| CADEAU DE PÉRENCHÉ | ASSOMBRIES | | | | |
| DÉCOURONNE | | | IL FAIT PARTIE DE L'EFFECTIF | | MÈRE D'UN JEUNE PRINCE |
| ASSEZ SCABREUX | | | | | |
| CHEF DE TRAIN | | | | | |
| BASE DE BIEN DES RAGOÛTS | | | | | |
| BASE D'HYPOTHÈSE | | | | | |
| PRESQUE À L'EST | | | | | |
| FALAISE | | LA VILLE DU MÉMORIAL | DURETÉ DE TON | EN FAIT DES TAS | COMMENCE LE PREMIER |
| CŒUR D'HOMMES ET DE FEMMES | | POILS DE LA BÊTE | STRIE | MUSER OU RÔDER | ADVERBE |
| RÉTABLIT L'ORDRE | | | | | |
| ÉCRIVAIN AMÉRICAIN | | | | | |
| FOURRÉS PIQUANTS | | | | | |
| IL SERA BON À BÂTER | | | | | |
| | | | IL Y A DES POURRIS PARMIS EUX | | |
| BALLON D'ESSAI OU ESSAI DE BALLON | | | | SA LONGUEUR DÉPEND DU TEMPS | |



SIDOKU

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | | | 1 | 5 | | | | |
| 4 | 7 | | | | | | 6 | 5 |
| 6 | 1 | | 7 | | | | 8 | 9 |
| 7 | | 2 | | | 4 | | | |
| | | 4 | 9 | 6 | 7 | 3 | | |
| | | | 3 | | | 7 | | 8 |
| 5 | 4 | 9 | | | 1 | | 3 | 7 |
| 2 | 8 | | | | | | 1 | 4 |
| | | | | 7 | 2 | | | 9 |

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

| | | | | | | | | |
|----------|---------|---------|--------|---------|--------|----------|-----------|-----------|
| BARBUE | CADUQUE | CIBLE | DEBUT | DERAPE | DOYEN | ELFE | ENJAMBEE | FERROUTER |
| FIFRE | FJORD | LIPIDE | OISON | OLIVE | OPIUM | OPTIQUE | PATINOIRE | PREDICTIF |
| PROVINCE | QUEL | SUIVANT | SURIMI | SUTURER | TABLEE | YACHTING | | |
| E | P | A | R | E | D | E | N | D |
| G | E | A | E | U | U | O | E | O |
| N | E | S | T | Q | S | B | Y | F |
| I | B | E | U | I | U | E | R | I |
| T | M | D | O | T | N | E | L | A |
| H | A | I | R | P | U | O | L | V |
| C | J | P | R | O | I | R | I | L |
| A | N | I | E | U | J | U | E | R |
| Y | E | L | F | E | S | F | M | R |

De M'hamed Ben Rahal à Ben Ch'neb, la longue procession des romanciers

Avant même la fin du XX^e siècle, M'hamed Ben Rahal (1858-1928), premier bachelier en Algérie (1874), devenu *cadi* (officier juridique malékite), avait publié «*La vengeance du cheikh*» (1891). Depuis lors, le roman algérien a été toujours la production la plus abondante de la littérature maghrébine d'expression française...

Comme souligné dans un précédent article sur l'Express, l'Algérie a été, des trois pays du Maghreb, la plus prolifique en écrits littéraires. Si on remonte encore dans l'histoire, il faut mentionner que seulement trois années après la colonisation, Hamdane Khodja laissa à la postérité un imposant «Miroir», un pamphlet brûlant à la face du colonisateur. Si le Miroir n'était pas un écrit romanesque, il compterait comme un document historique, politique, social, sociologie d'une qualité et d'une portée inestimables.

ON PEUT TOUTEFOIS CITER EN MATIÈRE D'ÉCRITS ROMANESQUES PURS CES ANCÊTRES DU ROMAN :

-M'hamed Ben Rahal (1858-1928), premier bachelier indigène en Algérie (1874), il a été *cadi*, a écrit : «*La vengeance du cheikh*» (1891)



M'hamed Ben Rahal (1858-1928). (Photos : D.R.)

-Mustapha Allaoua, «*Le Faux Talisman*» (1893)

-Zeid Ben Dieb (1860-) (Omar Samar), «*Ali, ô mon frère*» (1893),

«*Divagations d'âmes, roman de mœurs mondaines et exotiques*» (1895)

-Rabah Zenati (1877-1952), «*Insti-*

tuteur, *Bou El Nouar*», «*Le jeune algérien*» (1945)

-Marguerite Fadhma Ait Mansour Amrouche (1882-1967), «*Histoire de ma vie*» (1967)

-Abdelkader Hadj Hamou (1891-1953) (*El Arabi ou Abdelkader Fikri*), professeur, interprète, «*Zohra la femme du mineur*» (1926), «*Les compagnons du jardin*» (1930)

-Chukri Khodja (1891-1967), «*Mamoun, l'ébauche d'un idéal*» (publié en 1928)

-Mohamed Hamouda Bensai (1902-1998)

-Aly El Hammamy (1902-1949), «*Idris*» (1948)

-Jean Amrouche (*El Mouhoub*, 1906-1962), poète.

I.Med Amine

ELUE AU COMITÉ POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL UNESCO

L'Algérie pour un mandat de quatre ans

Des experts et chercheurs dans le domaine du patrimoine culturel ont affirmé que l'élection, à l'unanimité, de l'Algérie au sein du Comité intergouvernemental pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel à l'UNESCO, se veut une reconnaissance de son expérience et de son rôle dans ce domaine, et vient consolider sa place à l'échelle internationale pour activer les mécanismes de protection de ce legs humanitaire représentant l'identité des peuples et leurs caractéristiques nationales. Cette élection pour un mandat de 4 ans, à compter de l'exercice actuel, revêt pour l'Algérie «une grande importance, en ce sens qu'elle verra sa place renforcée dans les forums onusiens ce qui lui permettra de contribuer à l'activation des mécanismes internationaux pour la protection du patrimoine culturel humanitaire, et partant de concourir davantage à la protection du patrimoine culturel algérien dans sa composante matérielle et immatérielle» a estimé le directeur du Centre national des recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques CNRPAH, Slimane Hachi.

Et d'ajouter que cette démarche intervient également «en couronnement des efforts laborieux des experts et spécialistes algériens via les ministères des Affaires étrangères et de la Culture et des Arts, le Centre régional pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique (CRESPIAF) de catégorie 2, relevant de l'UNESCO et du CNRPAH entre autres instances, ces derniers ayant réussi à convaincre les pays membres de l'importance de l'adhésion de l'Algérie à ce Comité». Grâce à ce nouveau pas, l'Algérie «s'érigera en tribune

onusienne pour faire entendre sa voix imposante, étant connue pour ses positions et sa contribution efficace en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel», a-t-il soutenu. Il a rappelé, dans ce contexte, que l'Algérie était le premier pays signataire de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine immatériel en 2003 et a participé efficacement à la formulation de ses textes. L'Algérie était pionnière dans la promulgation de la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel, selon le même responsable. L'intervenant a estimé que

cette place «est le résultat des acquis obtenus après de longues années de travail dans ce domaine, en enregistrant de nouveaux éléments du patrimoine ou en proposant des dossiers solides pour le classement dont la majorité ont été acceptés par l'UNESCO». Il a cité, à ce propos, le décret exécutif d'octobre 2003 relatif au financement de la Banque nationale de données du patrimoine culturel immatériel, «l'Algérie devenant ainsi un exemple à suivre pour plusieurs pays particulièrement en Afrique pour la création de banques de données».

BATNA

Quatre sites de gravures rupestres inscrits sur l'inventaire supplémentaire des biens culturels

Quatre sites archéologiques de gravures et peintures rupestres viennent d'être inclus dans l'inventaire supplémentaire des biens culturels de la wilaya de Batna, selon la Direction de la Culture et des arts. Le responsable en charge de la gestion de cette direction, Abderrezak Bensalem, a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'il s'agit des sites de Sougroul, dans la commune de Bouzina, de Djebel Boughioul (Taxlent), de Milougagh (Bouma-

gueur) et de Taghit Bouzid (N'gaous). Selon Bensalem, les quatre dossiers relatifs à ces sites d'art rupestre ont été validés à l'unanimité lors de leur étude par la commission de wilaya des biens culturels, et ce, en raison de leur importance, s'agissant de sites remontant, dans leur totalité, à la période préhistorique. Les dessins représentés dans ces sites dépeignent, selon le même responsable (lui-même spécialiste et chercheur en Archéologie), des

animaux qui vivaient dans cette région, et des scènes reflétant la vie quotidienne de l'homme (chasse, rituels de culte et autres), prouvant que la région a connu, il y a des milliers d'années, une présence humaine, d'où leur importance. Le même responsable a ajouté que le site de gravures rupestres du Mont Boughioul, à Taxlent, fait partie des plus importantes découvertes enregistrées ces dernières années dans la wilaya de Batna.

ayant fait Saint Cyr, prisonnier de guerre en 1914-1918, il est soigné et rapatrié chez lui, le typhus se déclarant à Djelfa, il se dévoue inlassablement auprès de ses compatriotes. Lui-même est atteint par la maladie et meurt le 22 mars 1921 à Djelfa. A travers l'histoire du héros, officier indigène recruté pour la campagne de pacification du Maroc et engagé dans la Première Guerre mondiale au cours de laquelle il meurt en détention dans les geôles allemandes, l'œuvre développe, sous les modes autobiographique, épistolaire et poétique, les principaux débats de l'heure. Bien que daté historiquement, notamment lorsqu'il aborde les problèmes liés au phénomène colonial, le roman de Ben Chérif est, en revanche, vite rattrapé par l'actualité lorsqu'il évoque la nécessaire mutation de la communauté musulmane pétrifiée par l'adoration du passé et les antiennes anachroniques qui la coupe de l'universel et de son temps. L'aïeul du héros viendra lui-même le dire, en songe, à son petit-fils: «Le monde a évolué sans nous! Ouvre les yeux mon fils! Et regarde».

I.Med Amine

UN PREMIER ROMAN AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE TRÈS PEU CONNU AUJOURD'HUI

«Ahmed Ben Mostapha, Goumier», de Bencherif

Premier roman algérien de langue française, Ahmed Ben Mostapha, goumier, se distingue également de la production de son époque par la qualité de son écriture. Né le 16 février 1879 à Djelfa, chez les Ouled si M'hamed, de la confédération des Ouled Nail, il est le fils du bachagha Si Ahmed Bencherif. Son grand-père, Si Chérif ben el Ahrech (ben Lahreche), fut un lieutenant de l'émir Abdelkader. Son grand-oncle Si Belkacem ben el Ahrech (1830-1892), le frère de Si Chérif, était également bachagha. Militaire,

16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

| | | | | |
|----------------|---------------|--------------|------------------|---------------|
| FADJR 03:37 | DOHR 12:50 | ASR 16:41 | MAGHREB 20:13 | ISHA 21:55 |
|----------------|---------------|--------------|------------------|---------------|

ASSURANCES

LE PARTENARIAT SONATRACH-CAAR RENOUVELÉ

La direction du groupe Sonatrach vient d'apporter un plus au profit de ses employés permanents. La convention-cadre entre le groupe Sonatrach et la pionnière des assurances algériennes d'assurances CAAR, vient d'être renouvelée, a indiqué, hier, la Société

nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal), filiale à 100% du groupe Sonatrach, dans un communiqué mis en ligne sur sa page Facebook. Selon la même source, cette convention porte sur une durée de 3 ans, du 1^{er}

juillet 2024 au 30 juin 2027, avec une réduction allant jusqu'à 85% sur l'assurance automobile. Aussi, «nos travailleurs bénéficieront automatiquement de cet accord en tant que filiale de la société mère Sonatrach», indique Naftal dans son communiqué.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 20 JUIN 2024 // N°840 // PRIX 20 DA

MÉTÉO

Un vent de sable a recouvert avant-hier une partie d'Alger

Depuis trois jours, une grande partie du nord de l'Algérie est recouverte de nuages de sable qui durent parfois plusieurs jours.

La capitale du pays a été particulièrement touchée par ce phénomène lié au réchauffement climatique. Ce phénomène est dû à une vague de froid et une tempête de sable. Un voile jaunâtre recouvre toutes les cités et quartiers d'Alger. Toute la ville d'Alger et ses six millions d'habitants se retrouvent plongés dans une brume de poussière. Des vents puissants venus du Sahara et transportant des matières minérales venues du désert. Sur les réseaux sociaux, les vidéos se multiplient, mais les particules fines impactent la santé. Le Sahara libère jusqu'à 200 millions de tonnes de poussière chaque année dans l'atmosphère. A Tiaret, le ciel a pris une teinte orange. Les conducteurs ont dû allumer en plein jour leurs phares pour avoir un peu plus de visibilité. En effet, la visibilité est réduite avant-hier, à quelques dizaines de mètres seulement. Du jamais vu



depuis des décennies. Les habitants tentent une sortie dans un décor de fin du monde. «Le temps est vraiment trop moche, ça me met de mauvaise humeur, je n'ai même plus envie de sortir», explique un

habitant. Le réchauffement climatique provoque cette avancée inexorable du désert. La végétation disparaît et ne joue plus son rôle de barrière naturelle pour arrêter les sables. Le gouvernement a bien lancé une

politique de reboisement, mais l'urbanisation galopante a eu raison des forêts naturelles, noyant sous le sable des centaines de millions de personnes. Le phénomène a commencé à se dissiper depuis hier.

CANICULE ANNONCÉE DANS DES WILAYAS DU SUD DU PAYS

Une vague de chaleur affecte, depuis hier, des wilayas du sud du pays, avec des températures caniculaires pouvant dépasser localement 49 degrés, indique un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Placée en vigilance orange, cette vague de canicule affecte Bordj Badji Mokhtar, In Salah, Adrar, le sud de Timimoune et Tamanrasset (Ouest), avec des températures maximales atteignant ou dépassant 49 degrés et minimales oscillant entre 34 et 38 degrés, précise la même source.

L'ANIMATEUR VEDETTE DE PÉKIN EXPRESS, STÉPHANE ROTENBERG, RÉVÈLE :

« J'AI HÂTE DE RETOURNER EN ALGÉRIE »



Il y a quelques jours, l'animateur français Stéphane Rotenberg et visage emblématique de l'émission culinaire Top Chef, mais aussi de la fameuse Pékin, a semé le doute, entre les fans de cette émission d'aventure, au sujet de la prochaine édition de cette dernière. Dans une vidéo, mise en ligne sur son compte Instagram, l'animateur français a lancé à sa communauté, sur les réseaux sociaux, le défi de deviner : «est-ce que vous arrivez à voir où je suis, dans quelle ville ? Pays merveilleux, ville extraordinaire. C'est une découverte pour moi». L'animateur vedette de Pékin Express a fait savoir qu'il vient dans le pays «pour un projet», sans en dire davantage, laissant le doute et le suspense planer sur la saison 2025 de l'émission d'aventure de M6. Dans une nouvelle vidéo mise en ligne, l'animateur répond à sa devinette pour expliquer qu'il était en voyage à Alger. «Il y a une dizaine de jours, j'ai posté une vidéo et je vous demandais de deviner où j'étais. Ce n'était pas évident, car il y avait très peu d'indices derrière moi, et pourtant, vous avez été factuellement des milliers à trouver où j'étais, non seulement la ville où j'étais, mais également l'endroit précis où j'ai tourné la vidéo», précise-t-il. «J'étais à Alger, j'étais formidablement bien accueilli et j'ai merveilleusement mangé et j'ai hâte d'y retourner», a raconté Stéphane à propos de son séjour dans la capitale algérienne.

BACHIR BELLOUMI-OLYMPIQUE DE MARSEILLE

Le fils prodige de Lakhdar Belloumi sur le point de conclure

Selon le journaliste Santi Aouna, l'international algérien Mohamed Bachir Belloumi est sur le point de rejoindre l'Olympique de Marseille. L'aîné de 22 ans, actuellement sous contrat avec le club portugais de Farense, a accepté l'offre du club phocéen, ne laissant qu'un accord final entre les deux clubs pour concrétiser le transfert. Cette nouvelle ravit les supporters marseillais qui voient en Belloumi un potentiel ajout de qualité à leur effectif. Mohamed Bachir Belloumi, connu pour sa rapidité et sa technique, a attiré l'attention de nombreux clubs européens grâce à ses performances impressionnantes en Liga. Sa valeur marchande est

actuellement estimée à 4 millions d'euros par le site Transfermarkt, une somme considérée comme un bon investissement par l'OM, compte tenu du potentiel et de la marge de progression du joueur. Cette potentielle arrivée à Marseille marque une étape importante dans la carrière de Belloumi, qui suit les traces de son père, Lakhdar Belloumi, l'une des légendes du football algérien. Intégrer un club de la stature de l'OM pourrait offrir à Mohamed Bachir une plateforme idéale pour se développer davantage et prouver sa valeur au plus haut niveau du football européen. Pour l'Olympique de Marseille, ce transfert serait une opportunité d'ajouter de la pro-

fondeur et de la qualité à sa ligne d'attaque. Le club phocéen, qui vise toujours à rester compétitif en Ligue 1 et à faire bonne figure en compétitions européennes, pourrait bénéficier grande-

ment de l'apport de Belloumi. Si l'accord est finalisé, il pourrait devenir un élément clé dans la quête de succès de l'OM pour les saisons à venir.

CARTE DU SAHARA OCCIDENTAL

La gifle de Blinken à l'occupant makhzenien

Le Secrétaire d'Etat américain, Antony Blinken, s'est fait remarquer récemment avec une carte géographique montrant le royaume chérifien dans ses frontières héritées de l'indépendance et amputées des territoires sahraouis, considérés toujours par la communauté internationale comme un territoire contentieux inscrit dans la 4^e Commission ad hoc de décolonisation de l'ONU.

